

**Réveille-toi, Ève !**



RVB | VKW

**Vach**

**Wach**





**auf,**



*Englicher & unveränderter Absicht  
der vollen Gleichstellung der Frau.*

Katharine C. Bushnell

***Découvre la vérité biblique sur l'intention originelle et inchangée de Dieu : la pleine égalité de la femme.***

Katharine C. Bushnell

Katharine C. Bushnell

**Réveille-toi, Ève !** (*Wach auf, Eva!*)

Cette traduction est dédiée à ma femme Sabine, à nos filles et à nos petites-filles.

Je remercie tout particulièrement ma femme pour la relecture, ma fille et son mari pour le titre et la conception de la couverture, ainsi que tous les trois pour d'innombrables conversations sans lesquelles ce projet n'aurait jamais vu le jour.

Katharine C. Bushnell

**Réveille-toi, Ève !**

***Découvre la vérité biblique sur l'intention originelle et inchangée de Dieu : la pleine égalité de la femme***

RVB

**Information bibliographique de la Deutsche Bibliothek**

La Deutsche Bibliothek répertorie cette publication dans la Deutsche Nationalbibliografie ; les données bibliographiques détaillées sont consultables sur Internet à l'adresse <http://dnb.ddb.de>.

ISBN 978-3-944472-25-6 (RVB)

ISBN 978-3-86269-206-4 (VKW)

© de la traduction : Reformatorischer Verlag

Friedensallee 76, 22765 Hambourg

Titre original anglais : « God's Word to Women »

Traduction, composition, mise en page : H. Christian Beese

Conception de la couverture : LUI & LEI Hamburg

Photos de couverture :

Takayuki Ohara / EyeEm, Getty Images

blacked, Getty Images

Sauf indication contraire, les citations bibliques sont toutes tirées de la Bible Elberfelder (traduction allemande de la Bible)

Impression : CPI

RVB

Hambourg Bonn

## L'auteure

**Katharine C. Bushnell** (1855-1946) fut une servante de Dieu courageuse et douée, qui avait fait du verset « Je puis tout par celui qui me fortifie » la devise de sa vie. Elle fut médecin, missionnaire, ambassadrice de la croix, réformatrice, auteure et conférencière, ainsi qu'une érudite brillante et originale qui parlait sept langues et maîtrisait le grec ancien et l'hébreu. Bushnell quitta la médecine pour faire ce qu'elle considérait comme un travail plus important encore : changer les conditions de vie dégradantes des gens, en prenant un rôle de premier plan dans la *Women's Christian Temperance Union* (WCTU), au sein du mouvement des femmes du XIX<sup>e</sup> siècle. La place que la Bible donne aux femmes avait pour Bushnell une grande importance, car elle était parvenue à la conclusion que des traductions erronées étaient responsables de l'assujettissement social et spirituel des femmes. En 1896, elle quitta la WCTU pour consacrer les années qui lui restaient à écrire et à transmettre la vérité biblique sur l'intention originelle et inchangée de Dieu : la pleine égalité des femmes.

***God's Word to Women*** de Katharine Bushnell est une étude novatrice qui examine avec soin chaque passage de l'Écriture concernant les femmes. Jessie Penn-Lewis a dit que ce matériau avait ouvert l'Écriture d'une manière qui ne peut être décrite que comme une révélation venue directement de Dieu. Pour beaucoup, c'est aujourd'hui le livre qui leur a donné la liberté d'être ce à quoi Dieu les a appelés et d'accomplir l'œuvre que le Saint-Esprit a placée dans leur cœur.

« *Katherine Bushnell mourut en croyant que sa vie avait laissé peu de traces. Mais Dieu savait mieux.* »

Pendant ses années de médecin missionnaire en Chine, Bushnell découvrit que la Bible chinoise avait été mal traduite, de manière à renforcer les préjugés culturels contre le ministère des femmes. Elle se demanda si les mêmes préjugés masculins n'avaient pas aussi altéré les traductions anglaises, et elle approfondit son étude de l'hébreu et du grec. Plus tard, alors qu'elle parcourait le monde entier pour la WCTU, elle mit à profit les heures passées dans les trains, sur les bateaux et dans les logements où elle séjournait pour comparer minutieusement les traductions de la Bible avec le texte des langues originales.

Par l'expérience et l'étude, Dieu prépara Katherine Bushnell à écrire *God's Word to Women*. Commencé en 1908 comme cours par correspondance, l'ouvrage fut d'abord publié à compte d'auteur par Bushnell elle-même. Malgré des réactions positives au début, le livre disparut bientôt ; et Bushnell mourut en croyant que sa vie avait laissé peu de traces. Mais Dieu savait mieux ! Le livre fut redécouvert et continue d'être publié par ceux qui en reconnaissent la valeur inestimable. Aujourd'hui, il reçoit enfin la reconnaissance bien méritée de source littéraire fondamentale pour ceux qui travaillent en première ligne pour l'égalité biblique des femmes.

## Table des matières

| Leçon |                                                             | Page |
|-------|-------------------------------------------------------------|------|
|       | Préface de l'éditeur et traducteur actuel                   | 11   |
|       | Préface de l'édition de 1943                                | 15   |
|       | Avant-propos de l'auteure                                   | 19   |
| 1     | Principes fondamentaux                                      | 21   |
| 2     | Critique textuelle (légitime et illégitime)                 | 25   |
| 3     | Faits et fables                                             | 29   |
| 4     | Le commencement du mal                                      | 33   |
| 5     | La fable de la « côte »                                     | 37   |
| 6     | La loi de Dieu pour le mariage (Genèse 2.24)                | 41   |
| 7     | La loi de Dieu pour le mariage (fin)                        | 45   |
| 8     | La dignité de la femme aux premiers temps                   | 49   |
| 9     | Le choix d'Ève et le choix d'Adam (Genèse chap. 3)          | 53   |
| 10    | Ève devient croyante                                        | 57   |
| 11    | Ève et ses détracteurs                                      | 61   |
| 12    | L'enseignement biblique sur le comportement d'Adam et d'Ève | 65   |
| 13    | Dieu a-t-il maudit la femme ?                               | 69   |
| 14    | La fausse interprétation (Genèse 3.16)                      | 73   |
| 15    | Satan est à l'affût                                         | 77   |
| 16    | L'avertissement de Dieu à Ève                               | 81   |
| 17    | Les traductions anciennes de Teshuqah                       | 85   |

| Leçon |                                                                   | Page |
|-------|-------------------------------------------------------------------|------|
| 18    | Histoire des traductions de Teshuqah                              | 89   |
| 19    | Vue d'ensemble à l'aide d'un diagramme                            | 93   |
| 20    | Des épouses non asservies                                         | 95   |
| 21    | Une division dans la première famille                             | 99   |
| 22    | Les premiers péchés et leurs fruits                               | 103  |
| 23    | De vastes conclusions tirées de petites prémisses                 | 107  |
| 24    | De vastes conclusions tirées de petites prémisses (fin)           | 111  |
| 25    | Les femmes doivent-elles se taire ?                               | 115  |
| 26    | Les femmes doivent-elles se taire ? (1 Corinthiens 14.34)         | 119  |
| 27    | Les femmes doivent-elles se taire ? (suite)                       | 123  |
| 28    | Les femmes doivent-elles se taire ? (fin)                         | 127  |
| 29    | La subtilité du voile                                             | 131  |
| 30    | La subtilité du voile (suite)                                     | 135  |
| 31    | La subtilité du voile (fin)                                       | 139  |
| 32    | Ce que Paul enseigne réellement sur le voile                      | 143  |
| 33    | Ce que Paul enseigne réellement sur le voile (fin)                | 147  |
| 34    | Comment le « pouvoir » est devenu le « voile »                    | 151  |
| 35    | Comment le « pouvoir » est devenu le « voile » (fin)              | 155  |
| 36    | L'autorité de chef dans l'Ancien Testament                        | 159  |
| 37    | L'autorité de chef dans le Nouveau Testament                      | 163  |
| 38    | Que signifie « soumission » ?                                     | 167  |
| 39    | Les femmes doivent-elles obéir ?                                  | 171  |
| 40    | Les paroles de Paul à Timothée sur les femmes (1 Timothée 2.8-15) | 175  |
| 41    | Les paroles de Paul à Timothée à la lumière de l'histoire         | 179  |
| 42    | Les paroles de Paul à Timothée à la lumière de l'histoire (fin)   | 183  |
| 43    | Les paroles de Paul à Timothée expliquées                         | 187  |
| 44    | Les paroles de Paul à Timothée expliquées (suite)                 | 191  |
| 45    | Les paroles de Paul à Timothée expliquées (fin)                   | 195  |
| 46    | Des excuses superflues pour la logique de Paul                    | 199  |
| 47    | Remarques finales sur l'autorité de chef du mari                  | 203  |
| 48    | « Deux sortes de poids »                                          | 207  |
| 49    | Notre foi doit reposer sur le texte original                      | 211  |
| 50    | Une leçon d'humilité                                              | 213  |
| 51    | Une leçon d'humilité (fin)                                        | 217  |

| Leçon |                                                               | Page |
|-------|---------------------------------------------------------------|------|
| 52    | Qu'est-ce que la douceur ?                                    | 221  |
| 53    | Douceur et humilité pour les femmes                           | 225  |
| 54    | Le chapitre nouvellement découvert de l'histoire des femmes   | 229  |
| 55    | Endogamie et exogamie                                         | 233  |
| 56    | L'origine de l'exogamie                                       | 237  |
| 57    | La véritable cause de l'exogamie                              | 241  |
| 58    | Autres preuves de la dignité de la femme dans la préhistoire  | 245  |
| 59    | Autres preuves ... (fin)                                      | 249  |
| 60    | Encore sur la femme aux âges préhistoriques                   | 253  |
| 61    | La parenté se compte par la lignée maternelle                 | 257  |
| 62    | Le passage à la lignée de parenté masculine                   | 261  |
| 63    | « Et qui réfléchira à Ses générations ? »                     | 265  |
| 64    | L'événement le mieux attesté de l'histoire humaine            | 269  |
| 65    | La naissance virginale                                        | 273  |
| 66    | La fondation d'une famille chrétienne                         | 277  |
| 67    | La fondation d'une famille chrétienne (suite)                 | 281  |
| 68    | La fondation d'une famille chrétienne (suite)                 | 285  |
| 69    | La fondation d'une famille chrétienne (fin)                   | 289  |
| 70    | Isaac et Rebecca                                              | 293  |
| 71    | La législation mosaïque n'était pas idéale                    | 297  |
| 72    | Les ordonnances mosaïques et les femmes                       | 301  |
| 73    | Les ordonnances mosaïques et les femmes (fin)                 | 305  |
| 74    | L'Ancien Testament et la polygamie                            | 309  |
| 75    | L'Ancien Testament et la polygamie (fin)                      | 313  |
| 76    | Les femmes dans l'Antiquité et aux époques suivantes          | 317  |
| 77    | Les préjugés sexuels influencent les traducteurs              | 321  |
| 78    | Les préjugés sexuels influencent les traducteurs (suite)      | 325  |
| 79    | Les préjugés sexuels influencent les traducteurs (fin)        | 329  |
| 80    | « Bénie soit Jaël »                                           | 331  |
| 81    | « Car aucune parole venant de Dieu ne sera sans force »       | 335  |
| 82    | « Car aucune parole venant de Dieu ne sera sans force » (fin) | 339  |
| 83    | La Pericope de Adultura (Jean 8.1-11)                         | 343  |
| 84    | L'authenticité de la péricope                                 | 347  |
| 85    | « Des bords déchirés et effilochés »                          | 351  |

| Leçon |                                                                | Page |
|-------|----------------------------------------------------------------|------|
| 86    | « Ne peut pas « ou » ne fait pas » (Matthieu 19.11)            | 355  |
| 87    | Conseil pour une situation de détresse (1 Corinthiens chap. 7) | 359  |
| 88    | Les femmes prophètes dans l'AT                                 | 363  |
| 89    | Les femmes peuvent prêcher                                     | 367  |
| 90    | Les femmes doivent prêcher et enseigner                        | 371  |
| 91    | Les femmes aussi étaient témoins                               | 375  |
| 92    | Les femmes aussi étaient témoins (fin)                         | 379  |
| 93    | Les femmes sont préparées pour être témoins                    | 383  |
| 94    | Les femmes reçoivent l'onction pour être témoins               | 387  |
| 95    | La grande destinée de la femme                                 | 391  |
| 96    | Une autre onction pour les femmes                              | 395  |
| 97    | La nature de la prédiction biblique                            | 399  |
| 98    | Le « grand signe »                                             | 403  |
| 99    | Qui est « la femme » ?                                         | 407  |
| 100   | Un droit d'aînesse ou un plat de lentilles ?                   | 411  |
|       | <b>ANNEXES :</b>                                               |      |
|       | Index des passages bibliques                                   | 415  |
|       | Index des mots-clés et des noms                                | 430  |
|       | Diagramme de Teshuqah                                          | 461  |
|       | Paragraphes omis dans la traduction des leçons 49 et 79        | 463  |
|       | Biographie de Katharine Bushnell sous forme de tableau         | 467  |

## Préface de l'éditeur et traducteur de l'édition allemande

Encore un « livre sur les femmes » dans une perspective fidèle à la Bible ? N'y en a-t-il pas déjà assez ? C'est possible, mais ils défendent (presque) tous une seule et même vision : celle de ce qu'on appelle le « complémentarisme ». Ce terme évoque l'idée d'une complémentarité réciproque, d'une rencontre d'égal à égal entre l'homme et la femme. À y regarder de plus près, il se révèle pourtant être un euphémisme. Selon Wikipédia, « un euphémisme (appelé aussi adoucissement, enjolivement, mot voilé ou atténuation) est une expression qui désigne une personne, un groupe de personnes, un objet ou un état de fait de manière embellie, atténuée ou dans l'intention de le voiler ». C'est exactement ce que fait l'expression « complémentarisme » : elle décrit de manière embellie, atténuée et dans l'intention de le voiler le fait de la subordination unilatérale de la femme à l'homme. Le terme lui-même est relativement récent, mais la chose, ou plutôt la doctrine qui se cache derrière, est très ancienne – pas aussi ancienne cependant, comme certains voudraient nous le faire croire, que la création, ni même aussi ancienne que la chute.

Aux États-Unis, un débat animé a lieu depuis longtemps parmi les chrétiens fidèles à la Bible entre les « complémentaristes » d'une part et les « égalitaristes » d'autre part. En Allemagne, ce débat n'en est encore qu'à ses balbutiements. Actuellement, la vision « complémentariste » règne sans partage sur de larges cercles du monde évangélique. Ce livre est un vibrant plaidoyer en faveur de la vision « égalitariste ».

La doctrine de la subordination, de l'assujettissement ou de la soumission de l'épouse à son mari, et même de la femme en général à l'homme, s'est établie dans de nombreux milieux évangéliques fidèles à la Bible comme un élément *sine qua non* de l'orthodoxie. Elle s'appuie sur quelques versets des épîtres de Paul et de la première épître de Pierre, mais elle remonte encore plus loin, jusqu'au récit de la création, aux premiers chapitres de la Genèse, et va jusqu'à ancrer sa doctrine dans la structure interne de la sainte Trinité. Elle part, implicitement ou explicitement, d'une plus grande « faute originelle » d'Ève, qui pèse continuellement jusqu'à aujourd'hui sur le sexe féminin, lui porte préjudice et empêche l'égalité dans la vie de l'Église rachetée sur la terre. Puisqu'un tel concept remet en question la portée et l'efficacité du sacrifice expiatoire substitutif du Christ sur la croix de Golgotha, ce débat ne porte sur rien de moins que les fondements de la foi chrétienne. En ce sens, nous pouvons même être reconnaissants envers les défenseurs résolu du complémentarisme d'exprimer ouvertement, pour tous ceux qui ont des oreilles pour entendre, le caractère non évangélique de cette doctrine, en présentant de fait l'homme comme un médiateur entre la femme et Christ, et en contredisant ainsi l'enseignement de Paul selon lequel il y a *un seul* Dieu et *un seul* médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme (1 Timothée 2.5).

Le mouvement réformé en Allemagne, relativement jeune et encore fragile, n'est pas non plus épargné par cette pensée. Par divers canaux, notamment l'évangélisme et le néocalvinisme américains, cette doctrine s'est profondément enracinée dans les fondements sotériologiques, anthropologiques et ecclésiologiques de ce mouvement, de sorte que beaucoup de ceux qui l'ont absorbée avec leur lait maternel spirituel ne peuvent plus imaginer une foi en dehors d'une telle conception de la place de la femme.

Un phénomène frappant est que des femmes, elles aussi, défendent avec ardeur cette vision dans les églises. C'est moins énigmatique, et de plus psychologiquement compréhensible, si l'on considère que toute une série d'autres euphémismes, comme « la vraie féminité », « la femme selon le cœur de Dieu », etc., sont mis en avant.

Un autre phénomène est que même ceux qui considèrent le « complémentarisme » avec méfiance ou de manière critique restent le plus souvent sur la réserve et évitent le débat à son sujet – un débat que les « complémentaristes » mènent souvent avec des armes déloyales. Ainsi, quiconque défend une autre vision est classé par réflexe comme libéral, moderniste et féministe, qui méprise « les paroles claires de Dieu » et se rebelle contre « les ordonnances de Dieu ». Comme les arguments compréhensibles et logiquement cohérents en faveur d'une soumission unilatérale des femmes chrétiennes font défaut, même des négateurs conséquents de la prédestination et de l'élection divines souveraines invoquent volontiers, dans la « question des femmes », la libre souveraineté de Dieu, par laquelle il aurait établi ses « ordres hiérarchiques ».

Sur l'ensemble souffle une forte brise de ce légalisme que Paul a inlassablement dénoncé et combattu dans ses épîtres. Sur Internet, on trouve des séries entières de prédications sur ce sujet. Dans l'une d'elles, le pasteur admet certes que « nous ne savons pas » ce que Paul entendait par le « voile » ;

mais, pour être » obéissants et du bon côté « , toutes les femmes devraient, par précaution, se couvrir pendant le culte, et » les femmes des pasteurs montrent déjà le bon exemple ».

La « suprématie aérienne « spirituelle du » complémentarisme » est soutenue par des noms prestigieux et par des commentaires, des Bibles d'étude et des dogmatiques de haut rang, très lus et par ailleurs bons, dans lesquels pourtant une chose frappe quand on y regarde de plus près : alors que, sur presque tous les thèmes et aspects de la doctrine chrétienne, on retourne dans tous les sens la moindre pierre linguistique et exégétique, il règne sur la « question des femmes », pour le dire aimablement, une certaine négligence ; on pourrait même parler de quelque chose comme une roublardise exégétique manipulatrice. Lorsque par exemple Wayne Grudem, dans sa Théologie systématique, écrit à propos du point non négligeable que « l'aide « (*Gehilfin*, » aide féminine « ) en Genèse 2.18 signifie en réalité » aide, secours « (hébr. `ezer), un mot qui, comme il l'explique correctement, est souvent employé pour Dieu lui-même, que » chaque fois que quelqu'un aide un autre, ... la personne qui aide occupe une position subordonnée et inférieure par rapport à la personne qui est aidée », ce n'est pas seulement indigne d'un esprit très capable dans d'autres contextes, c'est aussi un rabaissement de Dieu, qui est notre grand secours. Ou lorsqu'un autre commentateur déduit du fait qu'Adam donne deux fois un nom à Ève (« femme « , en allemand *Männin*, et » Ève, mère de tous les vivants ») une prétention générale de l'homme à la supériorité et à la domination sur la femme, c'est absurde, étant donné que, dans l'AT, des êtres humains ont souvent donné spontanément des noms à Dieu après de grandes expériences de délivrance. Ce sont là deux exemples tirés d'ouvrages actuels. On pourrait citer d'autres cas, mais je m'en tiendrai là.

J'entends souvent l'argument selon lequel les premiers chrétiens, les Pères de l'Église et les Réformateurs auraient tous défendu la vision du « complémentarisme « , et que quiconque ose une autre vision de la » question des femmes » entre en conflit avec 2000 ans d'histoire de l'Église. Il est vrai que beaucoup de Pères de l'Église avaient une vision très discutable des femmes et que les Réformateurs du XVI<sup>e</sup> siècle n'ont pas non plus apporté de lumière nouvelle sur cette question. Mais si nous admettons la durée comme argument en faveur de la validité d'une doctrine, il n'aurait jamais dû y avoir de Réforme, car la grande Réforme fut, elle aussi, et pas en dernier lieu, une remise en question de fausses doctrines solidement établies qui s'étaient maintenues pendant de nombreux siècles. Il faut espérer que, pour la « question des femmes » aussi, le temps viendra où des structures de pensée sclérosées se briseront, pour le bien des deux sexes dans l'Église, et où un esprit nouveau de cette liberté chrétienne (y compris à l'égard des préjugés liés au sexe), à laquelle nous sommes appelés, pourra s'installer.

L'importance accordée à cette doctrine dans les pays occidentaux est aussi, et pas en dernier lieu, un phénomène de civilisation, voire de prospérité. De pays comme l'Iran ou la Chine, par exemple, nous parviennent des témoignages selon lesquels les femmes jouent un rôle particulièrement important dans la diffusion de l'Évangile et la construction de jeunes églises dans les conditions les plus difficiles.

Dans ce livre, publié à l'origine au début du XX<sup>e</sup> siècle sous forme de cours par correspondance, Katharine Bushnell nous emmène dans un voyage à travers la Bible – de la Genèse à l'Apocalypse. Elle y traite d'innombrables passages de l'Écriture pertinents pour la « question des femmes ». Sa connaissance approfondie des langues bibliques et ses années d'étude jettent une lumière nouvelle sur bien des passages de l'Écriture d'apparence énigmatique. En outre, elle répond à de nombreux arguments, aussi bien de la recherche dite historico-critique que du darwinisme. Elle cite de nombreux scientifiques et anthropologues culturels de son époque. En tant que médecin missionnaire ayant

beaucoup voyagé et ambassadrice de l'Évangile, elle apporte sans cesse des expériences personnelles et des enseignements pratiques.

Ce livre est délibérément conçu pour inviter à l'étude personnelle et à l'approfondissement. (Presque) chacune des 100 leçons se termine par un espace pour des notes personnelles, et à la fin du livre se trouvent un index détaillé des passages bibliques et un index des notions et des noms avec des explications de mots.

Katharine Bushnell insère à plusieurs reprises des appels pressants et bien fondés aux sœurs pour qu'elles se consacrent à l'étude des langues bibliques, afin de lire ce que la Parole de Dieu veut vraiment leur dire, au lieu de ce que les hommes disent qu'elle leur dit. J'en suis convaincu : avant que nous connaissions le réveil spirituel auquel nous aspirons et pour lequel nous prions, nos églises doivent connaître une réorientation sur cette question d'une importance capitale, afin que les femmes soient libérées de leur mutisme et de leur existence dans l'ombre, et qu'elles puissent suivre leur vocation, donnée par Dieu, de collaboratrices égales dans l'Évangile.

H. Christian Beese, Hambourg, octobre 2020

## Leçon 6 – LA LOI DE DIEU POUR LE MARIAGE

« *C'est pourquoi l'homme [le mari] quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme. »*

**45** L'obéissance à cette loi fondamentale du mariage, tirée de Genèse 2.24, aurait préservé les femmes de devenir jamais une simple possession, et aurait ainsi maintenu l'humanité tout entière à un niveau moral plus élevé. Pensez seulement à ce que l'on pourrait obtenir, aujourd'hui encore, pour la dignité morale des peuples païens, si les missionnaires exigeaient de leurs convertis qu'ils observent la loi biblique du mariage. Les facteurs qui contribueraient à adoucir l'oppression des femmes orientales seraient les suivants : (1) Le mari, en tant que *soutien de famille*, aurait une valeur financière dans le foyer de son épouse ; alors qu'aujourd'hui c'est la femme qui, en tant que productrice d'enfants toujours plus nombreux à nourrir, est exposée aux mauvais traitements, en particulier lorsqu'elle met une fille au monde. (2) L'homme, que n'entravent ni des enfants à naître, ni des nourrissons, ni une petite troupe d'enfants sans défense, ne pourrait pas être réduit en esclavage dans un foyer étranger, parce qu'il s'en irait et laisserait l'entretien de sa femme et de ses enfants dans le besoin à ceux qui le maltraitent. Mais les entraves qu'impose la maternité et la force de l'amour maternel font des mères les victimes de ceux qui veulent les asservir. (3) L'homme n'est pas fait de telle sorte qu'on puisse lui ravir sa vertu par la force, ou que sa personne devienne une marchandise lucrative pour un foyer étranger ; mais ces maux sont si souvent le lot des veuves laissées dans le foyer étranger de leurs maris défunts que, dans certains pays d'Orient, en particulier en Inde, le mot même de « veuve » est mal famé. (4) Pendant la grossesse et l'accouchement, une mère est en général entourée de soins affectueux lorsqu'elle se trouve auprès de sa propre mère, que ce soit sous le toit de son père ou à proximité. Mais dans un foyer étranger, elle est souvent honteusement négligée en de tels moments ; et cela, à long terme, affaiblit l'humanité tout entière. (5) La pratique consistant à garder la fille à la maison après son mariage et à faire quitter la maison au fils après le sien freinerait énormément les mariages d'enfants, car les parents ne se sépareraient pas très vite de membres de la famille qui contribuent à sa prospérité.

**46** Toutes les femmes devraient savoir que la Parole de Dieu, à cet égard, a fait du monde, au commencement, un bon endroit pour elles et a mis, avec cette loi du mariage, un solide verrou à leur

avilissement dès les premiers temps de l'histoire humaine – c'est en effet la première loi d'éthique sociale concernant la conduite de la vie humaine. De plus, la recherche confirme de plus en plus que, dans les époques les plus reculées de l'histoire humaine, cette loi n'était pas, à quelques exceptions près, une lettre morte comme c'est le cas aujourd'hui. Il était d'usage que le mari vive sous le toit des parents de sa femme ou qu'il lui rende souvent visite là-bas – elle ne quittait jamais la protection de ses parents. Les *parents* étaient les « protecteurs naturels » de leurs filles mariées, – et non le mari, qui ne se montrait pas rarement indigne de la confiance qu'on lui accordait. La coutume des temps anciens était de le considérer, avec une certaine dose de saine méfiance, comme un étranger, jusqu'à ce qu'il ait effectivement prouvé sa capacité à prendre soin d'une femme de manière convenable.

« Les parents étaient les “protecteurs naturels” de leurs filles mariées, – et non le mari, qui ne se montrait pas rarement indigne de la confiance qu'on lui accordait. »

**47** Le plus grand avantage, si une femme restait après son mariage auprès de sa propre parenté ou près d'elle (sa famille étant ainsi son « protecteur naturel »), consisterait surtout en ceci qu'il renforcerait la moralité de la société. Il y a quelques années, un médecin de l'une de nos plus grandes villes obtint le soutien de la police pour enquêter de manière très approfondie sur le « fléau social » de la ville, et il publia les dépositions, dûment analysées, de centaines de femmes et de jeunes filles vivant dans des conditions infâmes. Je n'ai pas son livre sous la main pour le citer, mais sa conclusion était, si je me souviens bien, que le *mariage avec des hommes mauvais* était une cause fréquente de prostitution. De jeunes filles épousaient les hommes qui couchaient avec elles, sans beaucoup de réflexion ni de connaissance de leur caractère ; et ensuite, le mariage les plaçait dans une situation si défavorable vis-à-vis de leurs maris qu'elles pouvaient être poussées à la rue, par la force ou à force de soucis, pour gagner de l'argent avec l'immoralité [des hommes]. Peut-être le mari ne l'avait-il pas épousée, au départ, dans le but de contraindre sa femme à gagner sa vie de cette manière ; mais comme il n'avait lui-même aucun véritable sens de la décence, il ne voyait, dans les temps difficiles, aucune raison pour que sa femme n'aide pas à gagner leur vie de façon immorale. C'est précisément pour faire face à de telles situations d'urgence que la parenté d'une femme devrait avoir le droit d'intervenir lorsqu'un tel danger menace. La loi du mariage devrait permettre aux siens de rester en contact étroit avec leur fille ou leur sœur. Mais dans la situation actuelle, un tel homme peut, s'il le veut, emmener sa femme jusqu'au bout du monde, et personne ne peut l'en empêcher.

**48** Pour apprendre quelles peuvent en être les conséquences, il suffit de visiter une grande ville d'Orient. Pour ne citer qu'un exemple, je n'oublierai pas de sitôt la fois où nous avons visité, à la nuit tombée, une rue tristement célèbre de l'une de ces grandes villes orientales. Parmi les nombreuses malheureuses que nous vîmes, nous apprîmes qu'un grand nombre étaient de jeunes femmes qui pensaient avoir épousé de distingués négociants en gros de maisons de commerce orientales. Des chasseurs d'esclaves avaient trouvé ces jeunes filles dans les villages d'Europe, d'Angleterre et d'Amérique, avaient couché avec elles, célébré avec elles une cérémonie de mariage en bonne et due forme, puis les avaient emmenées sur le marché aux esclaves d'Orient. Régulièrement, chaque soir, leurs « maris » faisaient le tour des maisons qu'ils possédaient et veillaient à ce que tout soit en ordre pour la nuit. Puis ils se rendaient dans leur club voisin (que nous visitâmes en leur absence), festoyaient en mangeant et en buvant ce que leurs esclaves avaient gagné, et revenaient vers deux ou trois heures du matin, après une copieuse beuverie, pour prendre à leurs femmes asservies jusqu'au dernier centime qu'elles avaient gagné entre-temps. Souvent, ils les fouettaient lorsque la somme était plus faible que d'habitude. La traite des Blanches ne recevra jamais son coup de grâce tant que nous

n'aurons pas des lois sur le mariage qui garantissent une protection suffisante des femmes contre les mauvais maris ; et une telle protection ne sera pas suffisante tant que les parents d'une femme, s'ils sont des gens honnêtes, ne seront pas reconnus par la loi comme ses « protecteurs naturels », qui ne permettent pas à un homme d'emmener sa femme dans un pays étranger – même si la femme, d'une confiance excessive, est prête à partir –, lorsque ce déménagement va à l'encontre de la décision de sa famille, c'est-à-dire à moins qu'il ne puisse en faire valoir une raison suffisante devant un tribunal.

« Que nous enseigne donc la loi de Dieu sur le mariage au sujet de sa sollicitude paternelle et de sa protection envers ses filles ! »

**49** C'est précisément cet abus de la relation conjugale que l'on observe chez les Japonais (et dans une mesure douloureuse) sur la côte pacifique des États-Unis. Il existe au Japon une agence matrimoniale secrète qui est constamment à la recherche de jeunes Japonaises prêtes à partir en Amérique pour s'y marier. Des hommes de cette agence retournent aussi régulièrement au Japon pour épouser des jeunes filles et les emmener en Amérique. Souvent, ces Japonais appartiennent à de bonnes familles, mais ils ont eux-mêmes été corrompus par leur séjour à l'étranger. Sachant qu'ils sont issus de bonnes familles, les parents des jeunes filles leur font confiance pour bien traiter leurs filles après les avoir épousées. Ainsi, ces jeunes filles sont prises au piège ; et chaque nuit, en Amérique, on les pousse à la rue et dans des maisons de passe japonaises pour gagner de l'argent pour ces « maris » avec lesquels elles ont été honorablement mariées. Ce n'est pas une invention. Je le sais grâce au témoignage de messieurs japonais chrétiens, de missionnaires chrétiens, de consuls japonais et d'autres personnes semblables.

Que nous enseigne donc la loi de Dieu sur le mariage au sujet de sa sollicitude paternelle et de sa protection envers ses filles ! Tout au commencement, son premier commandement prononcé montre que leurs droits et leur dignité lui tiennent à cœur.

## **Leçon 7 – LA LOI DE DIEU POUR LE MARIAGE (fin)**

**50** Dieu voulait que le mariage humain soit une image typologique de l'union du Christ avec l'Église, ou la « nouvelle Jérusalem », son épouse. Le Christ a déposé toute la gloire qu'il avait auprès de son Père et est venu sur cette terre pour s'unir à nous. Mais le mariage ne devait pas seulement symboliser la première venue du Christ ; il devait aussi inclure l'idée de sa seconde venue ; ce n'est que pour les deux événements ensemble que le type représente pleinement l'antitype. Tout mariage chrétien devrait honorer ces deux événements. Le renoncement du mari aux liens de parenté devait être une compensation pour le renoncement de l'épouse à l'amour de soi, puisqu'elle prend sur elle les risques de l'accouchement et de l'éducation des enfants. C'est ce qu'enseigne Paul en Éphésiens 5.31-32, où il cite l'obligation pour l'homme de quitter sa parenté pour sa femme, et ajoute : « *Je dis cela par rapport à Christ et à l'Église* ». Adam et Ève furent créés en même temps ; ils furent d'abord ensemble, puis furent séparés pendant un « profond sommeil » qui tomba sur Adam. De même, le Christ était avec nous, puis il fut séparé de nous par le « profond sommeil » de la mort, tandis que nous, par la foi en son sang versé, sommes pour ainsi dire sortis de son côté ressuscité. Adam fut séparé afin de pouvoir être réuni à Ève, dans une joie plus grande que jamais, – une joie telle que, pour célébrer l'événement, une poésie lui vint spontanément aux lèvres, que le Dr R. F. Horton a mise en vers :

« *She, she is bone of my bone,  
And flesh of my flesh is she;*

“Woman” her name, which has grown

Out of man,—out of me. »

**51** Et un jour, le Christ reviendra, « pour notre joie » — car, comme il l’a dit (Jean 16.7), il nous était « avantageux » qu’il s’en aille et qu’il revienne. Et un jour, nous comprendrons ce que nous ne discernons pas maintenant : que le Christ est notre « autre moi », comme Adam l’a reconnu d’Ève ; \* » car nous sommes membres de son corps « \* et, \* » unis au Seigneur « , nous sommes aussi \* » *un seul esprit* ». Marie de Magdala semble avoir été la première à en faire l’expérience — car elle s’écria à celui qu’elle prenait pour le jardinier : \* » Seigneur, si c’est toi qui l’as emporté, dis-moi où tu l’as mis, et je le prendrai », *une revendication inconsciente de son corps comme sa propriété légitime\**, dans un amour d’une chasteté étrangère à toute sexualité. Rien d’étonnant à ce qu’il ne pût que se révéler à un tel amour ! (Jean 20.11-18).

**52** Du temps où le Christ était sur terre, la coutume voulait que l’époux et ses amis allassent, en cortège nuptial, chercher l’épouse dans la maison de son père pour la conduire dans la maison du propre père de l’époux. Mais la parabole du Christ sur les dix vierges (Matthieu 25.1-13) ne donne pas l’image d’une telle violation de la loi divine. Les vierges attendent *dans la maison des parents de l’épouse* et, lorsque retentit le cri annonçant que l’époux arrive, elles sortent à sa rencontre et l’amènent, lui et son cortège, à un festin dans la maison de l’épouse. « Normalement, l’épouse était cherchée par l’époux et ses amis ; mais ici, c’est la tâche des vierges d’aller chercher l’époux, et les noces semblent avoir lieu dans la maison de l’épouse, comme en Juges 14.10 « (De Wette, cité par Lange). Il en sera de même lorsque le Christ reviendra. Ceux qui attendent sa venue et s’y préparent sortiront, à l’appel de sa venue, pour être \* » enlevés sur des nuées, à la rencontre du Seigneur dans les airs »\*, puis reviendront sur la terre, la maison de l’épouse, pour le festin des noces, où ils vivront et régneront avec lui pendant mille ans (voir 1 Thessaloniens 4.17 ; Apocalypse 20.6).

Quant aux avantages que la loi de Dieu sur le mariage aurait pour les femmes, je ne me suis pas contentée de conjectures. La loi de Dieu sur le mariage a été *observée* dans les époques les plus anciennes de l’humanité. Ce fait, les archéologues le mettent depuis peu en lumière ; et je donnerai (dans la mesure où la place le permet) une brève esquisse de leurs découvertes.

**53** Le premier à écrire sur ce sujet à l’époque moderne fut Bachofen, un juriste suisse, en 1861. M. J. F. McLennan se fit le défenseur de ses conclusions en anglais et publia en outre ses propres recherches sur le sujet. Beaucoup d’autres suivirent, comme Tylor, Westermarck, Fraser, Lord Avebury (Sir John Lubbock) et Robertson Smith. En fait, aucune histoire moderne d’un peuple ancien n’est considérée comme complète si elle ne commence pas par l’époque où existaient aussi bien des matriarcats que des patriarcats. Au chapitre 36 de la Genèse, nous découvrons que certains des « chefs d’Édom » étaient des femmes.

**54** Trois traits principaux caractérisent cette civilisation primitive : (1) les parents d’une épouse, avec sa propre parenté, restent toute sa vie ses « protecteurs naturels » : (2) les biens du foyer sont conservés par les femmes ; (3) la parenté se compte par les femmes et non par les hommes, car lorsque les hommes se marient, ils sont séparés de leur parenté ; les enfants sont connus sous le nom de famille de la mère. Cette forme de civilisation est souvent désignée par le nom de « filiation féminine », parce que le troisième point mentionné est la cause de tout le reste. McLennan, par exemple, parlant du déclin social des femmes grecques, dit : » Nous voyons qu’*aucune cause* n’aurait pu produire cela tant que la parenté par les femmes conservait son ancienne importance. D’un autre

côté, nous pouvons discerner une cause suffisante de ce déclin dans la prépondérance graduellement croissante de la filiation masculine et dans les changements du système matrimonial qu'entraîna cette prépondérance. »

**55** La question se pose de savoir ce qui a provoqué ce passage de la filiation féminine à la filiation masculine. Les évolutionnistes modernes, qui ne veulent pas admettre une révélation divine, disent qu'une promiscuité générale s'est d'abord répandue ; et comme aucun homme ne connaissait ses propres enfants, seule la filiation féminine aurait par conséquent été reconnue. Mais les principaux évolutionnistes, Darwin et Spencer, disent qu'une telle promiscuité n'a jamais été dominante ; et cela parle très fortement contre la théorie, car ils étaient les évolutionnistes les plus importants. Et d'ailleurs, la Bible nous révèle la vérité, et nous n'avons pas à méditer longuement sur la théorie des évolutionnistes. La loi de Dieu sur le mariage a établi au commencement la filiation féminine ; et pourquoi un personnage aussi abominable que Lémec aurait-il jamais été décrit dans la Bible, si ce n'est pour consigner la violation de cette loi du mariage et le début de la polygamie ? Un peu plus loin, dans les premiers versets du chapitre 6 de la Genèse, nous lisons la prise de possession « en gros » de femmes ; et, dit le récit, \* » la terre était pleine de violence « . *Le fils de Lémec » forgeait le cuivre et le fer* », comme nous le lisons au chapitre 4 ; et le premier usage des armes de guerre en fer servit à capturer des femmes. Lorsque ces femmes captives furent arrachées à leur parenté, elles et leurs enfants furent assimilés à la parenté de leur mari ; et c'est ainsi qu'apparut une filiation masculine. Le déluge lui-même n'a pas extirpé l'habitude de capturer des femmes, car nous lisons dans le livre des Juges que Débora fit la guerre à Sisera à cause de ses crimes contre les femmes ; et il est dit de la mère de Sisera qu'elle guettait le retour de son fils avec le butin de guerre – « une jeune fille, deux jeunes filles par tête d'homme »\*.

**56** Le Dr A. C. Dixon dit dans un article du *London Christian* (16 novembre 1911) : « Regardez cette civilisation que Dieu lui-même a fondée, et vous l'entendrez dire : *“C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair”*. La prééminence est accordée à la femme. Ce n'est pas la femme qui quitte son père et sa mère et s'attache à son mari ; c'est l'homme qui quitte sa mère et son père et s'attache à sa femme. » Sur un point, je ne suis pas d'accord avec le Dr Dixon. La civilisation fondée sur cette loi de Dieu sur le mariage ne rendait pas la femme supérieure à son mari, mais elle l'empêchait de devenir sa subordonnée. À cet égard, l'histoire de Jacob et de ses femmes, Léa et Rachel, est instructive. Lorsqu'il veut quitter son beau-père, il demande humblement à ses femmes de l'accompagner. Et elles ne disent pas : « Il est de notre devoir de suivre notre mari » , mais : » Nous avons deux raisons de partir : notre père ne nous a donné aucun héritage ; et il a gardé pour lui le salaire de Jacob, qui aurait dû nous être versé, à nous et à nos enfants » (Genèse 31.14-16). Il en ressort que, là où vivaient ces femmes, les hommes ne vendaient pas leurs filles en mariage, et que les femmes ne se sentaient pas obligées, par le mariage, de suivre leurs maris jusqu'au bout du monde. Des linguistes reconnus disent qu'Abraham dit à Abimélec (Genèse 20.13), au sujet de Sara : « *Car Dieu l'a amenée à errer avec moi* » , et non simplement \* » lorsque Dieu me fit errer ... »\*. La différence de sens est la suivante : à l'époque, on n'attendait pas d'une femme qu'elle suive son mari dans ses pérégrinations, bien au contraire. Dieu voulait que Sara et Abraham sortent tous deux d'un milieu idolâtre ; c'est pourquoi il donne à Sara une révélation de sa volonté, afin qu'elle ne suive pas la coutume habituelle de rester auprès de sa parenté.

« *La civilisation fondée sur cette loi de Dieu sur le mariage ne rendait pas la femme supérieure à son mari, mais elle l'empêchait de devenir sa subordonnée.* »

## Leçon 8 – LA DIGNITÉ DE LA FEMME AUX PREMIERS TEMPS

**57** Le professeur de Cambridge Robertson Smith écrit : « Selon la Genèse, le mariage implique qu'un homme quitte son père et sa mère et se tourne vers sa femme, et qu'ils seront une seule chair. Cela s'accorde tout à fait avec ce que nous trouvons dans d'autres parties de l'histoire patriarcale. M. McLennan a cité les mariages de Jacob, dans lesquels Laban avait clairement la loi de son côté lorsqu'il disait que Jacob n'avait aucun droit d'emmener ses femmes et leurs enfants ; et de même le fait que, lorsqu'Abraham chercha "une femme pour Isaac", son serviteur pensait que la condition serait probablement qu'Isaac vienne s'établir auprès de son peuple à elle « . [Dans ce cas, Abraham ne pouvait pas y consentir, parce que Dieu l'avait expressément appelé à quitter leur idolâtrie.] » Les enfants de Joseph, nés de sa femme égyptienne, ne devinrent Israélites que par adoption ; de même, la femme de Samson, issue du peuple philistin, reste auprès de son peuple, et il lui rend visite là-bas. Toutes ces choses illustrent ce qui est présenté en Genèse 2.24 comme le type originel du mariage. « Et nous pourrions demander : que signifie cette formule archaïque – » s'attachera à sa femme ; et ils deviendront une seule chair « –, si ce n'est qu'il appartiendra à la même lignée que sa femme ? Le même auteur écrit : » La filiation maternelle est le type originel de la descendance, la maternité commune le type originel de l'unité de parenté, qui domine toute la terminologie sémitique. « J. P. Peters, D.D., écrit au sujet du même passage de la Genèse : » Dans la manière dont la relation de l'homme à la femme est présentée ici, nous avons manifestement une autre de ces preuves incidentes de la grande ancienneté de ce récit. Ce n'est pas la femme qui quitte père et mère et s'attache à l'homme, mais l'homme qui quitte père et mère et s'attache à sa femme. Il semble que nous ayons ici un vestige de l'ancien matriarcat, de cette relation conjugale dont nous avons un exemple dans l'histoire de Samson, où la femme reste dans sa tribu, son clan ou sa famille et reçoit la visite de l'homme. Dans un tel cas, la descendance appartient à la famille de la femme, et non à celle de l'homme » (*Early Hebrew Story*, p. 223).

**58** Le grand archéologue, le professeur Flinders Petrie, a lui aussi écrit des choses intéressantes sur ce sujet, et je reproduis une assez longue citation de lui pour montrer que je n'exagère pas en cette matière. Il écrit : « Nous nous sommes tellement habitués à l'idée que les femmes, en Orient, ont toujours été dépendantes – comme elles le sont aujourd'hui sous le mahométisme – qu'il nous faut ouvrir les yeux sur un tout autre système, qui nous est montré dans l'histoire ancienne de l'âge patriarcal. Dans l'ensemble, on peut dire que notre système actuel est, d'une part, le mélange complet des hommes et des femmes dans la société, tandis que, d'autre part, les hommes conservent tous les droits et la propriété. L'idéal ancien en Orient prévoyait des mondes séparés pour les hommes et pour les femmes, tandis que les femmes conservaient leurs propres droits et tous leurs biens. »

« *La filiation maternelle est le type originel de la descendance, la maternité commune le type originel de l'unité de parenté.* »

**59** Le professeur Petrie poursuit : « La première femme [après Ève] qui apparaisse dans l'AT<sup>1</sup> comme une personnalité est Sara, la "cheffe de clan", comme son nom l'indique déjà. *Sar* est l'ancienne désignation habituelle, encore en usage au Proche-Orient, d'un chef. ... Sa position indépendante ressort du fait qu'elle vécut, tout à fait indépendamment d'Abraham, dans le palais du pharaon ou à la cour d'Abimélec. Aucune tentative d'auteurs plus tardifs pour l'expliquer autrement ne peut rendre compte de cette indépendance, qui a tout simplement été ignorée ces dernières années.

« Sara avait sa résidence indépendante à Mamré et y demeurait, tandis qu'Abraham vivait à Beer-Schéba ; et il est dit qu'il vint pour la pleurer et l'enterrer. Son statut pendant ses voyages et dans la suite de sa vie n'était donc nullement celui d'une dépendance recluse, mais celui d'une cheffe de clan indépendante ou d'une "mère de tribu".

**60** « Comme Sara n'avait pas de fille, il était nécessaire de faire venir quelqu'un de la famille pour présider au clan, et Rébecca fut amenée de l'ancienne patrie. La tente d'apparat de Sara fut transportée par Isaac à trois ou quatre jours de marche de Mamré, à Beer-Lachai-Roï, et dès que Rébecca arriva, elle fut installée dans cette tente. Ensuite Isaac l'épousa ; et elle semble avoir été tout aussi indépendante que Sara. Comme Rébecca n'avait pas de fille pour lui succéder, Jacob dut épouser Léa, l'aînée dans l'ordre de succession, et ne put avoir Rachel avant que la position de Léa ne fût ainsi assurée.

**61** « Avant le départ pour l'Égypte, une seule fille est mentionnée parmi onze fils, à savoir Dina, la "femme juge" [selon le sens de son nom], fille de la cheffe de clan Léa. Ses frères furent irrités de son mariage avec un Hévien<sup>2</sup>, parce qu'elle soumettait ainsi sa fonction de juge à un autre peuple ; et seule l'intégration des Héviens dans le peuple israélite par la circoncision pouvait régler la situation (Genèse 34.1-24). Plus tard encore, nous pouvons suivre cette lignée dans le nom de la seule femme dont le nom soit mentionné à la génération suivante : Sérach (Genèse 46.17), une forme de Sara, la "cheffe de tribu". Comme Dina n'avait apparemment pas d'enfants, il était naturel de prendre une descendante de Zilpa, la servante de Léa. Ainsi Aser, dont Léa s'était particulièrement réjouie, fournit la cheffe de clan suivante en la personne de sa fille Sérach. »

**62** Quelque chose de cette dignité primitive de la femme se laisse suivre tout au long de l'histoire biblique, en particulier dans la « reine mère », qui exerce le pouvoir à côté du roi et dont il est encore question vers 600 av. J.-C., au temps de Jérémie, en Jérémie 13.18 (ici, le mot est souvent traduit à tort par « reine »).

Avant l'hébreu, il y avait les langues akkadienne et sumérienne ; et le professeur Sayce raconte que les traducteurs d'anciens hymnes sumériens en sémitique changèrent « féminin et masculin » en « masculin et féminin » et introduisirent d'autres changements de ce genre pour conférer la prééminence aux hommes. Sumer, Akkad, la Babylonie, l'Arabie, la Phénicie et l'Égypte – toutes ces très anciennes civilisations étaient marquées par des traits du matriarcat. Sir Wm. Ramsay dit la même chose de l'Asie Mineure. La filiation féminine se laisse aussi démontrer dans la Grèce primitive – la femme spartiate fut la dernière à perdre sa dignité. Vers 450 av. J.-C. encore, Hérodote écrivait au sujet des Lyciens : « Si quelqu'un demande à son voisin qui il est, celui-ci dira qu'il est né de telle et telle mère, et il énumérera les ancêtres de sa mère. » On supposait autrefois que cela venait de ce que le père avait plus d'une femme ; mais aujourd'hui on souligne avec insistance que ce n'est pas la bonne explication. Le mot grec même pour « frère » (*adelphos*) décrit une parenté par la mère, non par le père.

**63** Nous nous sommes tellement éloignés de la loi de Dieu qu'aujourd'hui, selon le droit britannique, la mère n'est pas un parent. Sous le règne d'Édouard VI, les tribunaux civils et ecclésiastiques déclarèrent conjointement que la duchesse de Suffolk n'était pas parente du fils qu'elle avait mis au monde. L'Église d'Angleterre est strictement opposée au divorce. Pourtant, si nous lisons en Matthieu 19 la disposition du Seigneur Jésus concernant le divorce, nous découvrons que la conclusion « *Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint* » \* repose sur la prémisse : \* » *C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule*

*chair* ». L'Église ne fera jamais appliquer efficacement la conclusion de cette disposition [l'interdiction du divorce, note du traducteur allemand] tant qu'elle passera outre aux prémisses sur lesquelles elle repose.

**64** Nos grammaires et lexiques hébreux signalent que presque tous les termes collectifs qui se rapportent aux peuples, ainsi que les noms de villes et de communautés, sont *féminins*. Comment cela s'est-il fait, d'autant qu'il est tout simplement impensable que des hommes, au temps du Christ, aient forgé un mot de genre féminin pour désigner une foule comme celle que le Christ nourrit ? Selon le récit de l'Évangile, il nourrit « *quatre mille hommes, sans compter les femmes et les enfants* » . Et à une autre occasion, il nourrit \* » cinq mille hommes, sans compter les femmes et les enfants » . *De même, dans les Actes des apôtres, Pierre, Étienne et Paul s'adressent en diverses occasions aux foules en disant \* » Hommes frères* », sans même mentionner les femmes. Lorsque l'homme occupe presque exclusivement la première place, seul son sexe est mentionné dans une foule. On comprend bien, en revanche, qu'à des époques où la lignée du sang se comptait par les femmes, les nations, les villes, les communautés et les foules aient reçu des désignations féminines lorsqu'on parlait d'une nation ou d'une communauté d'un seul sang. Ces termes collectifs pour les villes, les villages, etc. étaient féminins parce que de tels lieux étaient constitués de *groupes de maisons qui appartenaient à des femmes* et d'où ces femmes partaient rarement. Le mot pour « villes » en Nombres 21.25, Josué 15.45, etc. est » filles « . Pour la même raison, en Ésaïe 12.6, au lieu de » habitants de Sion « , le texte original porte » *habitante* de Sion », et des cas semblables sont très fréquents dans l'AT.

## **Leçon 9 – LE CHOIX D'ÈVE ET LE CHOIX D'ADAM**

**65** Dans le cadre d'une série de conférences utiles sur la « critique biblique spirituelle » , le Dr A. T. Pierson a dit : » Dans le domaine intellectuel, l'homme croit une chose parce qu'elle est vraie ; dans le domaine spirituel, l'homme sait qu'une chose est vraie parce qu'il la croit. » Si vous avez avec vous l'Esprit pour vous convaincre de la vérité, et si vous croyez ce qui est dit aujourd'hui dans notre leçon, alors *acceptez la vérité*, vivez selon elle et enseignez-la aux autres, même si elle peut renverser complètement des enseignements antérieurs que vous avez reçus et des préjugés que vous avez peut-être adoptés.

**66** Dans le contexte de ces leçons, rejetons une fois pour toutes, comme une question indigne, tout désir de savoir « qui est le plus grand dans le royaume des cieux, l'homme ou la femme ». Mais en tant que femmes, nous nous intéressons à la destinée de la femme, et nous devons nous y intéresser. Cette destinée a été fixée dans le jardin d'Éden. Quelle est-elle ?

**67** Lisez, s'il vous plaît, Genèse 2.17-18. Peu avant la séparation des sexes, lorsqu'Adam eut atteint la maturité de la responsabilité et fut tenu de rendre compte de sa conduite, Dieu lui défendit de manger de « *l'arbre de la connaissance du bien et du mal* » . Ève n'avait pas encore été » formée « , comme le montre le verset 18 ; l'ordre fut donné à la deuxième personne du singulier. Ce qu'était exactement cet » arbre « , cela ne nous est pas dit. Il est permis de penser que l'expression » le bien et le mal « est pratiquement synonyme de » la douleur et le plaisir », comme on la trouve dans des passages bibliques tels que 2 Samuel 19.35, Job 2.10, Ésaïe 7.15-16, Jérémie 42.6, etc. Le résultat de la désobéissance d'Adam à une telle loi serait, d'une part, la découverte d'une nette différence entre la « douleur » et le » plaisir « , et, d'autre part, une forte tentation de rechercher désormais le plaisir et d'éviter toute » douleur « , même salutaire. Peut-être Dieu voulait-il diriger l'attention d'Adam vers des motifs et des principes de conduite plus élevés que la seule » douleur « et le seul » plaisir ».

Cette interdiction, si nous l'interprétons ainsi, avait une signification particulière, puisqu'elle précédait immédiatement l'événement où Dieu donna à Adam une femme pour compagne. C'est surtout le refus des douleurs de la responsabilité dans la relation entre les sexes qui est à condamner. Il signifie la déchéance de l'individu et finalement la déchéance de la race humaine ; et il doit inévitablement entraîner des souffrances et une charge excessive du côté du sexe maternel.

**68** Ève ne fut « formée » qu'une fois cette interdiction déjà prononcée, et nous ne savons pas si elle l'entendit ensuite de la bouche du Tout-Puissant, ou si elle n'en eut connaissance que par Adam. D'après le témoignage biblique, elle n'en avait probablement entendu parler que par Adam lorsque Satan la séduisit à transgresser le commandement ; car en répétant la consigne, elle enjoliva le langage, rendit la formulation de la loi plus forte sur un point et plus faible sur un autre – et ce sont là les traits d'une histoire rapportée de seconde main, non d'un récit de première source. Finalement, ils mangèrent tous deux de l'arbre, et Dieu vint à la fraîcheur du jour pour leur demander des comptes. Il demanda à Adam : « *As-tu donc mangé de l'arbre ?* » , et la réponse fut : \* » La femme que TU as mise auprès de moi, C'EST ELLE qui m'a donné de l'arbre, et j'en ai mangé. « \* Puis Dieu interrogea la femme, et elle répondit : \* » Le SERPENT m'a trompée, et j'en ai mangé. »\* Remarquez, s'il vous plaît, les mots que j'ai écrits en capitales.

**69** Il est, à mon avis, justifié de mettre ces deux réponses en regard l'une de l'autre, car nous y trouvons une indication de ce qui suit. Tous deux confessent : « *J'en ai mangé* », et tous deux nomment conformément à la vérité l'influence *immédiate* qui les a conduits à manger. Jusque-là, ils sont à égalité. Mais Adam se sent obligé d'en dire davantage. Il y avait une cause première à sa chute par Ève : Satan. Mais Adam ne mentionne pas Satan comme le fait Ève ; et pourtant il ne se tait pas sur une cause première ; il accuse Dieu en face d'être lui-même cette cause première – en lui ayant donné la femme pour compagne. Et le pire, c'est que Satan était présent lors de l'entretien, ou tout proche, et qu'on ne pouvait pas l'ignorer, ou seulement délibérément, s'il fallait absolument mentionner une cause première. Satan a dû se réjouir autant de l'attitude d'Adam envers Dieu, et de ce qu'il accusait implicitement Dieu de folie, que de l'attitude d'Adam envers lui-même, le tentateur, parce qu'il le protégeait contre toute accusation. N'est-ce pas à cet événement, à cette conduite d'Adam, que Job fait allusion (Job 31.33) lorsqu'il se plaint : \*« Si, comme Adam, j'ai couvert mes transgressions pour cacher ma faute dans mon sein ... » \* ? Le Dr Lange dit (voir § 36) : » Adam devait garder et protéger [le jardin] contre une puissance du mal déjà existante. » N'est-ce pas peut-être la raison pour laquelle Adam ne mentionne pas Satan, qui a pu trouver accès ?

« *Adam accuse Dieu en face d'être lui-même la cause première de la chute – en lui ayant donné la femme pour compagne.* »

**70** La destinée est un mot terrible. Le sort d'un être humain peut être fixé pour toute la vie par la décision d'un instant, et cette décision peut – à moins qu'on n'implore l'intervention divine – devenir, au fil des générations suivantes, l'inclination naturelle de sa descendance. Dans l'Écriture, c'est la leçon des Israélites et des Édomites. La vie d'Ésaü semblait plus honorable que celle de Jacob, jusqu'à un certain point de l'histoire de Jacob. Mais lorsque Ésaü se trouva à la bifurcation de deux chemins, il choisit la satisfaction du corps au prix de son droit d'aînesse (Genèse 25.29-34). Bien plus tard, Jacob arriva à la croisée de deux chemins et, au risque même d'être surpris, seul et sans préparation, par une attaque meurtrière de son frère, il lutta toute la nuit pour obtenir la bénédiction divine (Genèse 32.24-32) et l'obtint. Dieu voyait déjà, avant la naissance de ces deux-là, le genre de décisions que chacun d'eux prendrait, et il fit son « choix » selon cette prescience. Dieu est maintenant – cette fois sur la

base des décisions d'Adam et d'Ève – sur le point de faire un « choix », exactement comme plus tard dans l'histoire, lorsqu'il élit Jacob comme ancêtre du Messie à venir.

**71** Adam prit une mauvaise décision. Il se rangea du côté du serpent et devint un calomniateur de Dieu. Mais Ève démasqua le caractère de Satan en sa présence et créa ainsi l'inimitié entre elle et lui. Ce qui suivit fut le résultat naturel du meilleur choix d'Ève. Dieu décida d'éloigner encore davantage la femme de Satan. Il dit à Satan : \* « Je mettrai inimitié entre toi et la femme » \* (3.15). En fait, il disait par là : « Elle a choisi d'opérer la rupture ; j'élargirai cette rupture. »

Beaucoup de choses ont déjà été dites au sujet de la glorieuse promesse qui suit maintenant, mais arrêtons-nous et considérons que bon nombre de commentateurs n'y trouvent pas plus de sens que l'idée qu'il y aura toujours une inimitié naturelle entre l'homme et l'animal inférieur qu'est le serpent !

**72** Nous ne devons pas oublier qu'à ce moment-là, Dieu mit l'inimitié entre Satan et la femme. Cela explique dans une large mesure toute une série de maux prophétisés au verset suivant (3.16), qui, selon la conception traditionnelle, sont certes la conséquence de ce qu'Ève a introduit le péché dans le monde en mangeant le fruit défendu et en en donnant aussi à son mari. L'inimitié de Satan est la cause de la souffrance de la femme. Davantage de lumière sur ce point suivra dans des leçons ultérieures.

**73** « *Entre ta postérité et sa postérité* » , ajoute Dieu à ces paroles adressées à Satan au sujet de la femme. Malgré l'accent mis aujourd'hui sur la « paternité universelle de Dieu » et la « fraternité universelle des hommes », qui est en partie vraie, nous qui respectons l'Écriture comme autorité ne devons pas oublier que Satan aussi, tout comme Dieu, a ses enfants – des délinquants moraux et spirituels – parmi les hommes. « *La bonne semence, ce sont les enfants du royaume ; l'ivraie, ce sont les enfants du malin.* » \* En Jean 6.70, il est dit : \* « N'est-ce pas moi qui vous ai choisis, vous les douze ? Et l'un de vous est un démon ! » \* Lorsque les Juifs déclarèrent : \* « Nous avons un seul Père, Dieu » , Jésus répondit : \* « Si Dieu était votre Père, vous m'aimeriez. ... Vous avez pour père le diable » \* (Jean 8.41-44). Même l'apôtre de l'amour, Jean, ne dit pas que tous les hommes sont enfants de Dieu, mais il avertit : \* « Petits enfants, que personne ne vous séduise ! Celui qui pratique la justice est juste, comme Lui est juste. Celui qui pêche est du diable, ... C'est par là que se font reconnaître les enfants de Dieu et les enfants du diable » \* (1 Jean 3.7-8, 10). Dieu ne reçoit ni ne reconnaît comme ses enfants les enfants « bâtards » non régénérés (Hébreux 12.8) d'une Église déchuée.

**74** « *Il [la postérité de la femme] t'écrasera la tête, et toi, tu lui écraseras le talon.* » \* Les traductions plus anciennes portent « devra », mais il faut, par souci de clarté, dire aux deux endroits « fera ». Ce sont des formes du futur, non des impératifs. Dieu n'ordonne pas à Satan d'écraser le talon de la descendance de la femme ; il prophétise seulement que ces choses arriveront. La prophétie se rapporte particulièrement au grand ennemi de Satan, Jésus-Christ, né de la vierge Marie ; mais elle se rapporte aussi à tous les croyants, car l'apôtre Paul dit (Romains 16.20) : « Le Dieu de paix écrasera bientôt Satan sous vos pieds » \*. Nous poursuivrons ce sujet dans notre prochaine leçon.

## Leçon 11 – ÈVE ET SES DÉTRACTEURS

**82** Si l'ampleur de ce livre le permettait, je pourrais ajouter au commentaire du chanoine Payne-Smith d'intéressantes contributions d'autres commentateurs qui traitent de la foi d'Ève selon laquelle Caïn était Celui qui devait venir, le Messie. Particulièrement précieux sont les commentaires du Dr Peter Lange, de l'université de Bonn, et de son éditeur et traducteur, le Dr Tayler Lewis. Ce dernier écrit :

« L'erreur d'Ève, qui appliqua l'expression à quelqu'un qui était plutôt le type de l'Antichrist que du Rédempteur, ne devrait pas nous choquer au point d'influencer l'interprétation du texte, nous à qui le Dieu de l'alliance est révélé comme un être si transcendant et si différent. Les limites de la connaissance d'Ève, et peut-être son manque de distinction appropriée entre le divin et l'humain, mettent d'autant plus en lumière l'intensité de son espérance et la sincérité subjective de son langage. Si les paroles d'elle qui nous ont été transmises n'avaient alors contenu aucune allusion à la postérité promise de la femme, les rationalistes l'auraient sans aucun doute invoqué comme preuve qu'elle ne pouvait rien savoir d'une telle prophétie, et que, par conséquent, Genèse 3.15 et Genèse 4.1 devaient avoir été écrits par des auteurs différents, qui ne savaient rien l'un de l'autre ou se contredisaient. »

**83** Ce n'est pas seulement Adam, mais avant tout la Parole de Dieu elle-même qui dit qu'Ève était « *la mère de tous les vivants* ». Delitzsch remarque à ce sujet : « La promesse parle réellement d'une postérité de la femme. Face à la mort qui le menace, la femme représente pour Adam la garantie des deux choses, à la fois de la continuité et de la victoire de la race humaine. » Au sujet de l'idée que tous les croyants sont « la postérité de la femme », le Dr Monroe Gibson pose la question : « Qui est sa postérité ? », et il répond : « Beaucoup de lecteurs superficiels pensent que sa postérité est l'humanité tout entière. En un certain sens, bien sûr, toute l'humanité est "la postérité de la femme" ; mais si elle englobe toute l'humanité, que signifie alors la postérité du serpent ? N'est-il pas tout à fait évident que "la postérité de la femme" ne peut pas signifier l'humanité tout entière, mais simplement ceux qui sont la "postérité de la femme" non seulement littéralement mais spirituellement, ceux qui se tiennent du côté du bien, du côté de Dieu et de la justice ? Ceux qui sont d'un esprit opposé sont la postérité du serpent, les "enfants du diable". De même, lorsque nous lisons : *"Adam donna à sa femme le nom d'Ève, car elle a été la mère de tous les vivants"* [3.20], la plupart des lecteurs le comprennent au sens où elle était la mère de tous les hommes. Mais pourquoi lui aurait-il donné un nom qui exprime une chose aussi évidente ? En revanche, si l'on comprend les "vivants", au sens spirituel comme au sens littéral, comme ceux qui sont "vivants pour Dieu", qui auront la "vie" que Dieu donne par son Fils, comme toutes les allusions s'accordent alors magnifiquement ! "La postérité de la femme", "la mère des vivants", "la suite des générations d'Adam". À proprement parler, il n'y a pas en hébreu de forme du présent, seulement le passé et le futur. Lorsque donc le futur est employé, il peut désigner le présent qui se prolonge dans l'avenir. Ainsi, il est dit ici non seulement "je mettrai inimitié", mais aussi : je mets inimitié entre toi et la femme. L'œuvre a commencé ... Elle est le type originel et la représentante de toutes les personnes qui forment l'Église de Dieu. » (*The Ages before Moses*, p. 122).

**84** Comparons maintenant quatre passages bibliques parmi beaucoup d'autres que j'aurais pu choisir. Dieu dit à Abraham (Genèse 22.16-18) : « *Je le jure par moi-même ... toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité, parce que tu as obéi à ma voix* ». À Isaac, il dit : \* » Toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité, parce qu'Abraham a obéi à ma voix et qu'il a observé mes ordres « \* (Genèse 26.4-5). À Jacob, il dit la même chose (Genèse 28.14). À David, il dit : \* » J'élèverai ta postérité après toi ... et j'affermirai pour toujours son trône « \* (1 Chroniques 17.11-12). Puis, Galates 3.29 : \* » Et si vous êtes à Christ, vous êtes donc la descendance d'Abraham, héritiers selon la promesse. » *Était-ce un honneur particulier pour Abraham, Isaac, Jacob et David d'être mentionnés comme parties de ce fleuve de bénédiction qui devait descendre sur l'humanité ? Alors il est bon que nous nous rappelions que la source de cette bénédiction (du côté humain) est Ève, au sujet de laquelle Dieu dit à Satan : « Je mettrai inimitié entre toi et la femme ; ... sa postérité ... t'écrasera la tête ».\** La promesse honore Ève tout autant qu'Abraham, Isaac et Jacob, et cet honneur n'aurait pu lui échoir pour une autre raison que pour eux, à savoir en raison de l'excellence trouvée en elle.

**85** Dans notre prochaine leçon, je montrerai que le NT enseigne que c'est Adam, et non Ève, qui a introduit le péché, et la mort par le péché, dans le monde. Mais comment expliquer alors cette calomnie contre le caractère d'Ève ? Quelle en est l'origine ? Je pense que la réponse à ces questions est assez simple. Historiquement, la plus ancienne accusation définitive contre la femme comme source de tout mal est le mythe grec païen de Pandore. Selon Hésiode, qui vécut vers 800 av. J.-C., Jupiter était furieux parce que Prométhée (son nom signifie « prévoyance » ) avait volé le feu du ciel, et il ordonna à Héphaïstos, par vengeance, de faire une belle femme. Minerve la para de tous les dons, et on l'appela Pandore (ce qui signifie « dotée de tout » ), mais Mercure lui donna un esprit trompeur. Elle fut conduite à Épiméthée ( « réflexion après coup » ), qui la reçut en l'absence de Prométhée, contrairement aux avertissements. Lorsqu'elle fut accueillie parmi les hommes, Pandore ouvrit un vase et laissa s'échapper tous les maux de l'humanité, à l'exception de l'espérance trompeuse. Il existe de nombreuses variantes de ce mythe, mais toutes enseignent une seule et même idée : la femme est la source des maux humains.

**86** L'époque intertestamentaire, le temps entre l'AT et le NT, fut dans l'histoire juive un « temps de mélange » , parce que les Juifs s'efforçaient de concilier les enseignements de l'AT et les coutumes des Juifs avec le paganisme grec. L'archidiacre Farrar<sup>3</sup> raconte qu' « à cette époque, la Palestine était entourée d'une ceinture de villes grecques dans lesquelles beaucoup de Juifs se mêlaient librement à la population païenne. À Jérusalem même grandit un parti riche et puissant, en relation étroite avec les rois grecs de Syrie et d'Égypte. Fascinés par les charmes de la vie et de la littérature grecques, ils voulaient adopter les idéaux hellénistiques et effacer les traits distinctifs les plus essentiels de la vie et de la foi juives. Cette époque à demi incroyante a été décrite comme "les jours du mélange". »

**87** Il n'y a donc rien d'inhabituel à ce qu'on ait tenté, à cette époque, de réconcilier la légende de Pandore et le récit d'Ève dans la Genèse ; et la plus ancienne allusion conservée à Ève comme source du mal se trouve dans le livre des apocryphes connu sous le nom d'*Ecclésiastique* ou *Jésus Sirach*. Ce livre, une fabrication palestinienne de date incertaine, fut écrit à l'origine en hébreu, probablement vers 250 av. J.-C., mais il fut traduit très tôt en grec en Égypte, et il contient les mots suivants : « C'est par une femme que le péché a commencé, et c'est à cause d'elle que nous mourons tous. » (25.24). Tennyson raconte que « Jésus Sirach fut le précurseur de la doctrine talmudique de la chute ». <sup>4</sup> Je montrerai bientôt, par des extraits, ce que cette doctrine talmudique dit d'Ève, – n'oubliez donc pas ce point, je vous prie.

« La plus ancienne allusion conservée à Ève comme source du mal se trouve dans le livre des apocryphes connu sous le nom d'*Ecclésiastique* ou de *Jésus Sirach*. »

Des auteurs juifs plus tardifs s'étendent davantage sur la faute d'Ève. C'est surtout à Alexandrie que l'on entreprit de concilier la Sainte Écriture avec les doctrines païennes grecques. Au détriment de la théologie chrétienne, après l'achèvement de la version grecque de l'AT à Alexandrie (commencée en 285 av. J.-C.), ces écrits juifs non inspirés, appelés « *les Apocryphes* » – tous écrits en grec, non en hébreu –, furent intégrés à cette version, que l'Église utilisait à l'exclusion des Écritures hébraïques. Beaucoup de Pères de l'Église citaient les apocryphes comme faisant autorité ; et tous furent influencés par leurs enseignements. Ainsi, il arrive facilement que le caractère de la Pandore mythologique soit attribué à Ève. Aucune affirmation sur le caractère d'Ève ne remonte plus loin que les « jours du mélange ».

**88** Irénée, évêque de Lyon en l'an 177 apr. J.-C., dit d'Ève, en accord avec l'enseignement de Ben Sira et d'autres Juifs : « Étant devenue désobéissante, elle fut faite cause de mort, à la fois pour elle-même et

pour toute l'humanité. « Mais quelques années plus tard, Tertullien de Carthage se montre particulièrement sévère ; il fait retomber le péché d'Ève sur toutes les femmes chrétiennes, en ces termes : » Et tu ne voulais pas savoir que tu es une Ève ? La sentence de Dieu contre ton sexe vit encore dans ce monde ; il faut donc que ta faute vive encore elle aussi. C'EST TOI QUI AS OUVERT L'ENTRÉE AU DIABLE, tu as brisé le sceau de cet arbre, tu as la première abandonné la loi divine, c'est toi aussi qui as séduit celui dont le diable n'avait pas pu s'approcher. Si facilement tu as jeté à terre l'homme, l'image de Dieu. À cause de ta faute, c'est-à-dire à cause de la mort, le Fils de Dieu lui aussi a dû mourir. » Mais l'humanité aurait-elle jamais vu, sans la femme, le Fils de Dieu venir dans le monde pour mourir ou pour prêcher aux hommes ?

**89** Beaucoup des conceptions théologiques de notre temps portent la marque de la main formatrice de Tertullien, car, pour reprendre la formule concise du *Lippincott's Biographical Dictionary* : « Il acquit une grande influence parmi les chrétiens de son temps ». Bon nombre de ses œuvres littéraires ont été conservées jusqu'à aujourd'hui. Si l'on part d'une telle conception de la femme (exclue, par une » faute » permanente, de la participation aux mérites du sacrifice expiatoire du Christ), il n'est pas étonnant que le prochain passage de l'Écriture que nous examinerons (Genèse 3.16) ait été interprété, en accord avec l'enseignement du Talmud et de Tertullien, comme la malédiction éternelle de Dieu sur tout le sexe féminin.

## **Leçon 46 – DES EXCUSES SUPERFLUES POUR LA LOGIQUE DE PAUL**

**346** Quelle alternative avons-nous donc à cette conception selon laquelle Paul donne des conseils appropriés à une grande détresse – et selon laquelle il ne plaide *pas* pour le silence et la soumission permanents de la femme ? Selon les commentateurs, cela revient à affirmer que l'apôtre qui, d'un côté, prit tant de temps pour combattre les « fables juives » des judaïsants, était, de l'autre, lui-même très profondément marqué par cette même école, – car l'on en arrive inévitablement à présenter Paul comme argumentant ici à grand renfort de sophistique juive peu sérieuse, à moins que nous ne concluions que ce sont *d'autres* qui ont truffé l'enseignement de Paul de leur propre sophistique intéressée. Calvin, par exemple, écrit au sujet de l'argument « Adam a été formé le premier » :

» Mais la raison que Paul en donne, à savoir que la femme venait en second dans l'ordre de la création, ne semble pas être un argument très fort en faveur de sa soumission, car Jean-Baptiste précédait le Christ dans l'ordre du temps et lui était pourtant de loin inférieur en rang », – et Calvin aurait pu ajouter : » Tout homme a une mère qui a été faite avant lui, et pourtant elle est considérée comme inférieure. « Ou, si Paul renvoyait à l'acte originel de la création : » Les vaches ont été faites avant les hommes – même avant les théologiens –, les hommes doivent donc être soumis aux vaches. » Pour ma part, je suis plus disposée à admettre que le commentateur a fait usage d'une sophistique indigne qu'à croire que Paul l'a fait.

**347** Si nous suivons l'opinion selon laquelle Paul impose des enseignements rabbiniques, alors, comme l'écrit Kalisch, « le Nouveau Testament ... est encore plus sévère que l'Ancien ; car tandis qu'il ordonne à la femme d'apprendre en silence avec une entière soumission, mais de ne ni enseigner ni prétendre à l'autorité sur l'homme, mais de garder le silence », elle était admise dans l'Ancien Testament à la plus haute fonction d'enseignement, celle des prophètes, comme Miriam, Débora et Hulda. « Je croirais pourtant plutôt que le commentateur se trompe, que de croire que le terme » Évangile « – » Bonne Nouvelle » – annonce aux femmes une oppression qui ne leur était pas imposée selon la loi de l'Ancien Testament.

**348** Parfois, le commentateur, satisfait des *instructions* de Paul, mais mal à l'aise face à sa *manière d'argumenter*, essaie d'excuser Paul. Le professeur Reynolds dit au sujet du verset 13 : « Cet argument peut paraître tiré par les cheveux à nos oreilles lorsqu'il est utilisé pour désapprouver la prétention féminine à la supériorité intellectuelle. À l'époque, cependant, c'était une méthode courante que de chercher et de trouver dans l'Écriture l'expression concrète de presque toutes les opinions philosophiques. » Cela paraît très sage. Mais j'ai l'habitude de croire que le Saint-Esprit a inspiré les écrits pauliniens ; et je ne crois pas que l'Esprit ait eu besoin d'étudier des absurdités rabbiniques pour fonder une raison au silence et à la soumission des femmes. Le manque de raisons sensées a vraiment dû être fatal pour que Paul puisse se contenter d'arguments tels que ceux qu'on lui attribue ici !

**349** L'apôtre qui rédigea l'épître aux Romains avec une logique puissante, et qui soit écrivit les arguments limpides de l'épître aux Hébreux, soit fut le maître de celui qui les écrivit, n'avait pas besoin de recourir à ce qu'il appelait lui-même avec mépris des « fables juives » – et contre lesquelles il mettait Timothée en garde – pour trouver un prétexte à réduire les femmes au silence. S'il avait voulu les réduire au silence, il aurait eu pour cela une raison *honnête* et aurait pu trouver un langage approprié pour exposer cette raison. Une lourde responsabilité pèse sur ceux qui livrent Paul à la moquerie et la Bible à la défiance quant à sa valeur, en essayant de maintenir des sophismes au moyen de piètres excuses en faveur de Paul. Je ne consentirais pas un seul instant à admettre que l'apôtre, ou la Bible en général, ait besoin d'excuses. Dès que les commentateurs seront prêts à renoncer à vouloir prouver des conclusions égoïstes et préconçues, les paroles de Paul deviendront parfaitement claires et concluantes au sens chrétien. J'ai montré que Paul n'argumentait pas en faveur de la soumission de la femme à l'homme ; ni en faveur de l'idée qu'Ève était plus coupable qu'Adam. Il recommandait seulement une « tranquillité » temporaire des femmes dans l'Église, parce qu'il existait un danger particulier pour l'Église et pour la femme dans des circonstances défavorables. Les persécutions de Néron étaient en cours, et la vertu des femmes chrétiennes était menacée.

« Si Paul avait voulu réduire les femmes au silence, il aurait invoqué pour cela une raison honnête et aurait trouvé un langage approprié pour exposer cette raison. »

**350** Néanmoins, le professeur Ramsay persiste dans la conclusion que Paul voulait réduire au silence et soumettre toutes les femmes pour tous les temps, et il qualifie (dans *The Expositor*, 1909) le langage de Paul à cet endroit de

« ... curieux exemple de la manière dont les Juifs avaient coutume de tirer des arguments de l'Écriture, en tordant et en torturant ses paroles pour étayer les opinions qu'ils soutenaient. Même là où Paul exprime une vérité qu'il voit clairement par une intuition directe et infaillible, il tire parfois de l'Ancien Testament des arguments qui nous paraissent très alambiqués et à peu près sans valeur en tant qu'argumentation. La pensée juive argumentait d'une tout autre manière que nous ; et par sa ligne d'argumentation, elle nous déconcerte souvent. Mais nous ne devons pas confondre la vérité de l'opinion avec la validité de l'argumentation, ni conclure que, parce que l'argument est si peu convaincant, l'opinion est pour cette raison fausse. Nous pouvons donc mettre de côté l'argument tiré du comportement d'Adam et d'Ève, comme peu parlant pour notre pensée et à peine compréhensible pour nous. Et dans la mesure où il est compréhensible, il ne peut, au jugement des lecteurs modernes, renforcer la cause que défend Paul. Mais sa cause est totalement indépendante de l'argumentation. »

**351** Je suis très heureuse qu'« au jugement des lecteurs modernes » la cause de la soumission et du silence des femmes n'ait pas été renforcée par l'argumentation *attribuée* à Paul, car je reprends maintenant espoir que le commentateur reconnaîtra bientôt qu'une argumentation aussi faible ne vient pas du tout de Paul, mais qu'elle est l'œuvre de falsificateurs des paroles pauliniennes. Ce n'est pas Paul qui a tordu l'Écriture, mais des hommes qui ont tordu les arguments de Paul pour les sortir de leur accord avec l'Écriture. Mais il y a de l'espoir, dès lors que les interprètes commencent à reconnaître la torsion dans le langage. Le professeur Ramsay part du principe que l'argumentation de Paul est mauvaise, mais que sa conclusion tirée de cette mauvaise argumentation est vraie. Or un mauvais arbre ne peut pas porter de bons fruits. Dès que l'on reconnaîtra que la domination de l'homme sur la femme ressemble à une propriété acquise avec un titre de propriété vicié, les hommes ne pourront pas lutter contre leur mauvaise conscience ; et la femme aura Dieu de son côté. Nous en concluons ceci : des deux possibilités – soit (1) admettre que Paul argumentait en faveur de tout autre chose, soit (2) affirmer que Paul argumentait de manière malhonnête en tordant l'Écriture (en faveur du silence et de la soumission de la femme) –, il est de loin plus respectueux envers Paul, et plus révérencieux envers Dieu et Sa Parole, de rejeter la seconde conception et d'adopter la première.

**352** J'ai montré que l'on peut trouver dans les paroles de Paul à Timothée au sujet des femmes un sens cohérent et approprié, tout à l'opposé de l'idée qu'il perpétue la sophistique rabbinique. Le professeur Ramsay, cependant, pour ne pas citer d'autres opinions semblables, accuse Paul d'une « manière d'argumenter alambiquée et singulière » destinée à étayer la doctrine (empruntée au rabbinisme) selon laquelle la femme est soumise à l'homme. Personne ne peut nier qu'une manière d'argumenter alambiquée et singulière a été employée pour imposer une telle doctrine à l'aide de ce texte de Timothée. C'est évident. Mais je conteste que Paul soit responsable de ce que la Parole de Dieu ait été falsifiée. J'en vois la faute chez les « judaïsants » au sein de l'Église primitive ; et des commentateurs masculins, pour des raisons intéressées (peut-être inconscientes), ont repris cette argumentation toute faite, alambiquée et singulière des « judaïsants », dont Paul lui-même combattit chaque jour l'influence néfaste sur l'Église tout au long de son ministère. Il mit en garde contre eux et prophétisa à leur sujet en ces termes : \* » Je sais qu'après mon départ il s'introduira parmi vous des loups cruels qui n'épargneront pas le troupeau »\* (Actes 20.29). Il les dénonça, eux et leurs enseignements, d'innombrables fois dans plusieurs de ses épîtres ; et après Paul, Pierre mit les chrétiens en garde contre ceux qui tordent les paroles des épîtres de Paul « pour leur propre ruine » (2 Pierre 3.15-16).

**353** Paul dit de lui-même en 2 Corinthiens 4.1-2 : « *C'est pourquoi, ayant ce ministère ... nous avons [nous] \*rejeté les choses honteuses qui se font en secret, nous ne nous conduisons pas avec ruse, et nous n'altérons point la parole de Dieu.* » \* Pour accepter l'idée que Paul serait tombé dans une « argumentation alambiquée et singulière », telle qu'elle caractérisait les « judaïsants » de l'époque, nous devons donc croire beaucoup plus que le simple fait que Paul « torde et torture le langage de l'Écriture » (pour reprendre les mots du professeur Ramsay). Nous devons croire que le Saint-Esprit, qui inspira les écrits de Paul, a cédé la place à un esprit de mensonge, et que Paul, lorsqu'il rédigea cette affirmation sur lui-même, n'était pas honnête ; or je n'ai pas une telle opinion de Paul.

## **Leçon 47 – REMARQUES FINALES SUR L'AUTORITÉ DE CHEF DU MARI**

**354** Si donc le rôle de chef du mari ne signifie pas la domination de l'homme, pourquoi l'épouse est-elle invitée à se « soumettre » à son mari, et non le mari à sa femme ? Parce que le sens véritable du mot « soumission » ne se rapporte pas à la servitude, mais à la réconciliation. Là où règne une

injustice, ou bien là où on la suppose, la méthode chrétienne consiste toujours à exhorter la personne lésée à rechercher la paix, si possible, jusqu'à ce que celui qui fait le mal soit amené à de meilleurs sentiments. Lisez 1 Pierre 2.18-23 sur ce point : remarquez la transition vers 3.1, en particulier le mot « de même ». La « soumission » qui est demandée se rapporte à un mari obstiné et incroyant. De même, l'apôtre Paul, en Éphésiens 5, exhorte l'épouse, qui est plutôt celle qui subit l'injustice, à une série de devoirs résumés dans le mot « soumission », et le mari à une autre série de devoirs, parce qu'il est celui qui penche plutôt vers l'oppression. Le mari doit manifester cet amour qui se donne pour le bien de l'autre.

**355** Mais le commentateur interprète mal *l'intention* avec laquelle Paul emploie le mot « soumission ». On peut l'illustrer de la manière suivante : en Chine, depuis des siècles, les mères se sentent obligées de bander les pieds de leurs filles pour les préparer au marché matrimonial. Cette coutume cède maintenant devant les influences humaines de la religion chrétienne, et les mères, avec le soutien des hommes de leur famille, refusent de bander les pieds de leurs filles et défont souvent les bandages de leurs propres pieds. Mais avoir les pieds libres est *une* chose pour la fille dont les pieds n'ont *jamais* été bandés, et une tout autre chose pour la mère dont les pieds sont *bandés depuis des années*. La raison en est que ces mêmes bandages qui ont tant affaibli et estropié les pieds sont devenus, avec le temps, un *soutien essentiel* pour les membres affaiblis ; ainsi la femme médecin missionnaire, lorsqu'elle libère les pieds de la mère chinoise, doit retirer les vieux bandages et *poser ensuite des bandages neufs*, – cette fois en attachant chaque orteil à son attelle individuelle, – seulement jusqu'à ce que le pied puisse être libéré de tout soutien.

**356** Ce dernier procédé est certes un bandage, mais il se fait avec *l'intention opposée* à celle du bandage originel des pieds. Il s'agit de rétablir la liberté perdue, alors que l'ancien procédé ravissait la liberté de façon agressive et offensive. C'est d'ailleurs, par nature, un procédé tout à fait inadapté à la jeune fille dont les pieds n'ont jamais été bandés. Serait-il alors juste ou conforme à la vérité, à cause de ce *traitement temporaire* pratiqué par la femme médecin en vue d'une liberté complète, de supposer qu'elle considère le bandage des pieds comme avantageux ? C'est pourtant exactement en ce sens que Paul a été mal interprété par ceux qui veulent justifier la domination masculine. Ils ignorent le but déclaré de Paul ; ils se taisent devant ses déclarations claires ailleurs sur « *la glorieuse liberté des enfants de Dieu* » ; ils méprisent les avertissements par lesquels Paul protège ses paroles et en tordent le sens.

**357** Des déclarations comme \*« Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme » \* n'ont, selon leur compréhension, que peu d'autorité ; mais parce que Paul a rappelé deux fois à la femme que son mari est son « chef » ( « soutien », voir § 282), ces interprètes veulent remettre durablement sur le dos courbé des femmes les fardeaux de l'oppression que Paul voulait en ôter. Cette présentation erronée de l'intention de l'apôtre a conduit beaucoup de gens à tourner en dérision la Bible et Paul sans respect ; et ceux qui en portent la responsabilité sont les falsificateurs de ce que Paul voulait dire. Paul ne parle pas en « vieux célibataire endurci », mais comme porte-parole de Dieu. Il n'agit pas non plus sous le souffle empoisonné d'une formation rabbinique. Paul parle sous l'influence du Saint-Esprit et peut être facilement compris, avec l'aide de l'Esprit, par ceux qui veulent le comprendre correctement. Toute autre présentation de ses paroles est irrespectueuse.

**358** L'apôtre, qui discerne les difficultés sous un gouvernement païen et sous des lois civiles injustes envers les femmes, explique alors d'abord qu'au sein de l'Église les bandages de l'oppression doivent

être retirés, mais que le lien du mariage doit être soigneusement préservé (« *Que le mariage soit honoré de tous* ») ; les épouses doivent être patientes ; et les maris doivent, pour rester dans l'image, servir pour ainsi dire d'atelles individuelles pour chaque femme brisée et meurtrie. L'éthique révolutionnaire d'un amour chrétien ferait bientôt tout le reste. Comme son Maître, Paul est venu, par son Évangile, « *proclamer aux captifs la délivrance* » , – non annoncer la captivité aux captifs. Le but de Paul pour les femmes, comme pour les hommes, est \* » la glorieuse liberté des enfants de Dieu », et il l'explique sans cesse à bien des égards ; et une fois que les femmes ont atteint ce but, la méthode\* est dépassée et sans objet. Dans les pays chrétiens, dans les foyers vraiment chrétiens, des prescriptions particulières enjoignant à l'épouse de se « soumettre » à son mari sont déplacées, – la méthode a accompli son œuvre ; l'oppression a disparu ; la liberté est établie.

**359** Examinons maintenant Éphésiens 5, verset 22 : « *Femmes, [soyez soumises] à vos propres maris, comme au Seigneur.* » Remarquez d'abord que les mots entre crochets ne figurent pas dans le texte original. Il est imposé aux épouses la même obligation qu'au verset 21 déjà à tous les chrétiens, et cela ne signifie pas étendre les devoirs de l'épouse à une mesure indéterminée, mais les limiter. La forme correspond à Colossiens 3.18, où nous trouvons la même liste de devoirs : « *... comme il convient dans le Seigneur* » . Pour Paul, la soumission pouvait dépasser la mesure de ce qui » convient « . Car lorsque de faux frères vinrent à lui et lui donnèrent de mauvais conseils, il déclara : \* » Nous ne leur avons pas cédé un seul instant par soumission. « \* Oui, cet apôtre qui enseignait à tous les croyants d'être » soumis les uns aux autres « , comme le faisait aussi Pierre (1 Pierre 5.5), dit même de Pierre : je \* » lui résistai en face, parce qu'il était répréhensible » (*Galates 2.3-5, 11*). Une soumission sans réserve\* à un autre n'a jamais été imposée par la Bible, ni au chrétien ni à la chrétienne.

« *Une soumission sans réserve à un autre n'a jamais été imposée par la Bible, ni au chrétien ni à la chrétienne.* »

**360** Le poète John Milton défend pour les femmes une doctrine totalement différente de celle de l'apôtre Paul :

*"To whom thus Eve, with perfect beauty adorn'd:  
'My author and disposer, what thou bidd'st  
Unargued I obey: so God ordains;  
God is thy law, thou mine; to know no more  
Is woman's happiest knowledge, and her praise."*  
[À qui Ève, parée d'une beauté parfaite, parla ainsi :  
"Mon auteur et mon maître, ce que tu ordonnes,  
Sans discuter j'y obéis : ainsi Dieu l'ordonne ;  
Dieu est ta loi, toi la mienne ; n'en savoir pas davantage  
Est la plus heureuse connaissance de la femme, et sa louange." ]

Une telle doctrine met l'homme à la place de Dieu. C'est l'esprit de l'Antichrist, qui « *s'assied dans le temple de Dieu, se proclamant lui-même Dieu* » (2 Thessaloniens 2.4). Elle enseigne aussi à la femme le plus abominable de tous les péchés aux yeux de Dieu, l'idolâtrie.

**361** Si l'apôtre n'impose pas spécialement la « soumission » aux maris en tant que tels, c'est parce qu'il a lieu de lui recommander des devoirs encore plus importants. Au verset 23 de ce passage de

l'épître aux Éphésiens, il lui dit que, comme son Seigneur, il doit être pour sa femme « *le sauveur du corps* ». Comme Paul la souhaite libre et innocente ! Le verset 25 enseigne le renoncement complet à soi-même pour l'amour d'elle, à l'exemple du Christ. Le verset 26 lui demande de \* » sanctifier « \* le corps de son épouse par sa propre nature charnelle purifiée et sanctifiée, \* » en la purifiant « , *afin de pouvoir à la fin la présenter au Christ* \* » *sans tache ni ride* » (verset 27), – libre de tout dommage moral dû à sa conduite à lui. Le verset 28 lui enseigne à aimer sa femme comme il aime son propre corps, c'est-à-dire à la nourrir et à en prendre soin. Le comportement contraire – l'oppression par la convoitise – signifie la haïr. Verset 31 : c'est lui (et non elle) qui doit quitter tous les autres et s'attacher à elle seule (voir § 45-64).

**362** Le seul siècle de la femme dans l'Église chrétienne fut l'époque apostolique, et un peu au-delà. Le professeur Ramsay, dans son précieux livre *The Church in the Roman Empire*, écrit :

« *Le type universel et catholique du christianisme se figea dans son aversion pour l'importance et le ministère public de la femme. L'aversion devint horreur, et il est probable que l'aversion remonte jusqu'au premier siècle et qu'elle se soit muée en horreur avant le milieu du deuxième siècle.* »

À mesure que cette horreur grandissait, nous pouvons être certains que tous les efforts imaginables seraient déployés pour trouver une justification au silence et à la soumission des femmes ; et le « judaïsant » était prêt à fournir la méthode permettant, par des contorsions et des torsions, d'amener l'Écriture, en particulier les paroles de Paul, à enseigner une telle chose. Nous avons ici, en peu de mots, l'histoire de cette « argumentation alambiquée et singulière » qui permet de tirer des conclusions apparentes des arguments avancés par Paul ; des arguments qui, lus correctement et interprétés avec un esprit impartial, conduiraient à une tout autre appréciation de l'apôtre Paul et de son enseignement concernant la « question des femmes ».

« *Le seul siècle de la femme dans l'Église chrétienne fut l'époque apostolique, et un peu au-delà.* »

## **Leçon 66 – LA FONDATION D'UNE FAMILLE CHRÉTIENNE**

**519** Selon la chronologie de l'Ancien Testament habituellement utilisée (celle d'Usher), Abraham naquit en 1996 av. J.-C., et Sara avait dix ans de moins (Genèse 17.17). Ce foyer de la foi vécut donc à peu près aussi longtemps avant le Christ que nous vivons après le Christ. La même chronologie situe l'époque d'Ève, lorsque fut donnée la promesse de la postérité victorieuse, en l'an 4004 av. J.-C., et place ainsi l'époque d'Abraham et de Sara à peu près à mi-chemin entre cette mémorable promesse et la naissance de la postérité de la femme.

**520** De l'époque d'Ève jusqu'à Abraham (appelé d'abord *Abram*), Dieu n'avait manifestement pas pris en compte la postérité de l'homme comme partie prenante de la lignée ancestrale du Messie à venir. Entre-temps, l'humanité, du moins dans cette partie du monde, avait aboli le calcul de la descendance par la lignée féminine ; et beaucoup de ce qui caractérisait la dignité féminine des temps primitifs disparut. Il fallait cependant, par une méthode ou une autre, consigner la trace du Messie à venir – en plus de l'affirmation générale qu'il serait la postérité de la femme ; et maintenant la lumière commence à poindre au sujet de la nation à laquelle il appartiendra lorsqu'il paraîtra. En même temps, le dessein de Dieu était de préparer cette nation à le recevoir.

**521** Abraham et sa femme Sara furent appelés à quitter leur parenté idolâtre (Genèse 12.1-5 ; Josué 24.2-3). Une fois arrivés en Canaan, Dieu commença leur éducation religieuse, afin d'élever leurs

espérances à un niveau supérieur et de les rattacher à leur descendance future. Nous ferons bien d'étudier attentivement cette préparation d'une famille autrefois païenne pour devenir la tête de tous les foyers de la vraie foi pour tous les temps. Cette famille peut à bon droit être appelée la première famille chrétienne, car on lui a appris à croire en un Christ à venir (comme le fit Ève), – de même que nous croyons en un Christ qui est venu et qui reviendra.

**522** Nous avons souvent vu comment sont construits les très hauts édifices si nombreux dans les grandes villes d'Amérique, et qui apparaissent aujourd'hui de plus en plus des deux côtés de l'océan. Leur construction est tout à fait différente de celle des bâtiments plus petits. D'abord, on enlève beaucoup plus de terre pour faire place à des fondations profondes et solides ; ensuite, chaque poutre et chaque chevron est en fer, bien riveté, à la manière de la construction des ponts. Dieu voulait fonder et édifier le premier foyer de la foi comme modèle des maisons chrétiennes pour tous les temps. Il creusa profondément, posa fermement ses grandes pierres de fondation et riveta solidement toutes les poutres de son édifice. Examinons comment il s'y prit.

**523** Dieu promet à Abraham une descendance aussi nombreuse que les étoiles du ciel, et en même temps il ne permet pas à Sara de mettre au monde ne serait-ce qu'un seul enfant. Il lui fallut cent ans pour préparer Abraham à devenir père, et quatre-vingt-dix ans pour rendre Sara apte à la maternité. *« Les méchants sont comme la paille que le vent dissipe »*, dit Dieu, et \* » Ce qui est né de la chair est chair. »\* On ne fonde pas une famille respectable sur de la simple paille. La Bible nous enseigne que, lorsque Dieu souhaite une descendance nombreuse, il place la procréation des descendants sous son propre contrôle. Tout dépend de la qualité ; une grande famille d'Ismaélites ou de Philistins n'est pas une bénédiction pour le monde ; et une telle famille, de toute façon, ne dure pas longtemps ; le vice, le crime et la guerre l'amènent bientôt au bord de la ruine.

**524** *« Sarai, femme d'Abram, ne lui avait point donné d'enfants »* \* (Genèse 16.1). D'un côté, il y avait la promesse d'une \* » postérité comme la poussière de la terre » (Genèse 13.16), si nombreuse ; de l'autre, il y avait une femme stérile. Que signifiait cela ? Précisément ceci : chez Dieu, la qualité est tout, même lorsque la quantité est le but souhaité. Chez Abraham, c'était probablement avant tout le plaisir sensuel que lui procurait la beauté de Sara qui était au premier plan (Genèse 12.11-14), derrière lequel se tapissait la convoitise de la chair qui avait poussé Abram, alors païen, à épouser sa demi-sœur ; puis cela s'était mêlé d'un regard vers l'avenir, inspiré par la conduite et les promesses de Dieu, et Abraham désirait un héritier à qui laisser la richesse acquise et qui perpétuerait son nom (Genèse 13.2 ; 15.3). Puis Dieu éleva ses aspirations vers des mondes plus beaux que Canaan – vers \*« la cité qui a de solides fondements, celle dont Dieu est l'architecte et le constructeur »\* (Hébreux 11.10) –, et finalement, après que sa chair fut » morte » à toutes les convoitises sensuelles (Romains 4.19), un fils naquit – du saint désir de bénir le monde, en accomplissement de la promesse de Dieu concernant sa postérité (Genèse 12.3 ; 22.18). Ce saint désir correspondait au désir de Dieu de bénir le monde par Abraham et Sara.

« Chez Dieu, la qualité est tout, même lorsque la quantité est le but souhaité. »

**525** Le cas est remarquable et nous rappelle que Rébecca, lorsque Isaac l'épousa, ne put à son tour avoir d'enfants avant que le désir charnel n'ait été supplanté par une aspiration plus élevée. L'héritier des promesses d'Abraham, Isaac, *« implora l'Éternel pour sa femme, car elle était stérile, et l'Éternel l'exauça »* (Genèse 25.21), – et ainsi vinrent Ésaü et Jacob. La promesse faite à Abraham de bénir toutes les familles de la terre fut, dans leur cas, transmise à Jacob ; et la femme que Jacob avait choisie, Rachel, ne put elle non plus avoir d'enfants avant d'avoir prié pour cela ; quelque chose de plus

grand que la convoitise sensuelle ou l'ambition humaine devait entrer dans la naissance d'une descendance prometteuse. « *Dieu se souvint de Rachel, il l'exauça* » (Genèse 30.22), et elle enfanta celui au caractère duquel aucun défaut n'est rapporté, Joseph, une personne remarquable qui sauva toute sa famille de la famine ; ses fils, Éphraïm et Manassé, furent les chefs des deux tribus autour desquelles se groupèrent les huit autres qui formaient les dix tribus d'Israël ; de sorte qu'« *Israël* », à la différence de « *Juda* », est souvent appelé « *Éphraïm* » par les prophètes des époques tardives de l'histoire de l'Ancien Testament (Jérémie 31.18, etc.).

« *Quelque chose de plus grand que la convoitise sensuelle ou l'ambition humaine devait entrer dans la naissance d'une descendance prometteuse.* »

**526** Et il en fut de même lorsque Dieu voulut un libérateur pour Israël. La mère de Samson « *était stérile et n'avait point d'enfants* », et lorsqu'un ange lui apparut enfin et donna des instructions au sujet de l'enfant à venir, nous avons des raisons de supposer qu'elle et son mari avaient prié à ce sujet, – d'autant que nous savons que Manoach, le père, pria pour être guidé plus concrètement quant à l'éducation de l'enfant attendu (Juges 13.8). Nous en venons ensuite à ce caractère d'une rare beauté, le fondateur des écoles de prophètes, Samuel. Il vint, non en réponse au désir charnel, mais en réponse aux prières ferventes d'Anne (1 Samuel 1.20). Dieu l'empêcha (dans ce cas aussi) d'avoir des enfants jusqu'à ce que son désir ait été sanctifié. Cela a pu être l'expérience de beaucoup d'autres mères, même si elle n'est pas spécialement rapportée, qui, autrefois, donnèrent naissance à des enfants importants.

**527** Venons-en maintenant au Nouveau Testament, pour apprendre la même leçon à partir de l'expérience d'Élisabeth. Dieu était sur le point de préparer le précurseur de l'entrée du Christ dans le monde. Il choisit la famille de Zacharie et d'Élisabeth et exclut aussitôt la possibilité d'avoir un enfant de la chair, afin qu'Élisabeth puisse enfanter un enfant né d'un désir saint, dénué d'érotisme. Il attendit longtemps – jusqu'à ce que toutes les convoitises charnelles aient cessé ; alors l'ange fut envoyé pour l'annoncer : « *Ne crains point, Zacharie ; car ta prière a été exaucée. Ta femme Élisabeth t'enfantera un fils ... Car il sera grand devant le Seigneur ; ... et il sera rempli de l'Esprit-Saint dès le sein de sa mère* » (Luc 1.13-15). C'est ainsi que de grands hommes furent mis au monde, c'est-à-dire des hommes qui sont grands devant Dieu, bien que le monde puisse les mépriser, comme Hérode méprisa Jean-Baptiste en le faisant d'abord emprisonner, puis décapiter.

« *C'est ainsi que de grands hommes furent mis au monde, c'est-à-dire des hommes qui sont grands devant Dieu, bien que le monde puisse les mépriser.* »

### **Remarque complémentaire**

Il existe une différence tout à fait remarquable entre l'intention de Dieu dans sa manière d'agir avec ces parents d'une descendance sainte et les buts poursuivis au moyen des dispositifs modernes de « *contrôle des naissances* ». Deux formes du désir rivalisent pour s'exprimer, et Dieu décide que, pour une descendance sainte, le désir charnel s'efface et soit remplacé par le désir d'une descendance, qui s'exprime spirituellement dans la prière et la supplication. À l'inverse, les dispositifs modernes faits de main d'homme diminueront l'expression du désir d'une descendance et laisseront libre cours au désir charnel irresponsable. « *De basse naissance* » serait en effet un descendant de telles unions, s'il lui était finalement permis de naître.

## Leçon 100 – UN DROIT D'AÎNESSE OU UN PLAT DE LENTILLES ?

**829** Cette fausse doctrine, dérivée des « dix malédictions d'Ève » talmudiques (voir § 106), selon laquelle Dieu punit les femmes, à certains moments de tourment, pour le péché d'Ève, est une superstition mauvaise et cruelle, qui n'est pas soutenue par l'Écriture et qui est indigne de notre intelligence. Genèse 3.16 fournit une couverture à la sensualité masculine égoïste et hypocrite au sein de la relation conjugale lorsque le verset est déformé et lu à tort ainsi : « *Ton désir devra être pour ton mari* » (Luther, traduction allemande de la Bible). Cette doctrine est d'ailleurs une caricature de la justice divine, car les hommes ne sont-ils pas tout autant que les femmes les descendants d'Ève ? La peine n'y est pas fixée selon le péché, mais selon le sexe ; et Dieu lui-même est seul responsable du sexe de chaque être humain.

**830** De plus, la doctrine selon laquelle la femme doit « se taire » durablement dans l'Église, doit obéir à son mari et ne doit jamais se permettre d'enseigner ou de prêcher, parce qu'Ève a péché, détruit la doctrine de l'expiation et prive le Christ de l'honneur d'avoir, par sa mort, expié les péchés de tous, y compris bien sûr ceux d'Ève. Elle est en totale contradiction avec l'esprit du protestantisme. Luther dit : « C'est une grande erreur de nous efforcer nous-mêmes de satisfaire la justice de Dieu pour nos péchés, car Dieu les pardonne toujours librement, avec une grâce incommensurable. »

**831** Et pourtant, aussi étonnant que cela puisse paraître, Luther, comme d'autres, ne semble jamais avoir compris l'idée de la « grâce gratuite » pour les femmes. On rapporte qu'il a dit : « La mort en couches n'est rien d'autre que de mourir dans l'œuvre noble et dans l'obéissance à Dieu. Et si les femmes s'épuisent à porter des enfants et finissent par en mourir, cela ne fait rien. Qu'elles en meurent seulement, c'est pour cela qu'elles sont là. » Luther attachait une grande importance à la « liberté de conscience », mais au sujet des femmes il disait : « Elle ne peut rien commencer ni achever sans l'homme ; là où il est, là elle doit être, et s'incliner devant lui comme devant un seigneur, qu'elle craindra et auquel elle sera soumise et obéissante. » Il ne laissait aucune place à la « liberté de conscience » chez les femmes.

**832** Luther ne fait pas exception à la tendance générale des commentateurs de la Bible. Il est peut-être un peu plus cru dans ses propos que certains autres. Heureusement, lorsque les femmes ont entendu la « grâce gratuite » annoncée par les prédicateurs, elles l'ont acceptée pour elles-mêmes. Et contrairement à l'enseignement supposé de Paul, les femmes ont été encouragées ces dernières années à participer aux réunions publiques dans les Églises, car on a constaté que, sans leur participation, les réunions étaient ennuyeuses. Mais de quel droit l'Église soutient-elle une doctrine qu'elle méprise par ses propres pratiques ? N'est-il pas temps que l'Église change sa pratique ou efface ces enseignements de ses commentaires, et accorde les deux d'une manière ou d'une autre ? C'est avant tout aux femmes qu'incombe le devoir d'opérer cette réconciliation entre leur propre pratique, la participation aux réunions publiques, et les enseignements que l'on attribue généralement à la Bible.

**833** Mais si nous bannissons de notre foi et de notre enseignement l'idée que Dieu, à cause du péché d'Ève, a posé une main destructrice sur tout le sexe auquel Ève appartenait – qu'advient-il alors de l'enseignement selon lequel la promesse de la postérité de la femme, qui écrasera la tête du serpent, appartient à toutes les femmes ? La différence est la suivante : la triste prophétie de Genèse 3.16 s'est accomplie surabondamment dans le tourment et la souffrance des femmes *transmis physiquement par hérédité*. La glorieuse prophétie de Genèse 3.15 s'accomplira elle aussi surabondamment, mais *non* par hérédité physique : par un *choix* librement consenti.

**834** La prophétie n'est pas une fatalité. Aucune femme n'est prédestinée au glorieux sort de l'accomplissement de cette prophétie, selon laquelle la postérité de la femme écrasera la tête du serpent. Cela ne viendra pas simplement sur moi contre ma volonté – de sorte que je puisse me glorifier de ce qui viendra, quoi que je fasse. Il nous est seulement dit que *certaines femmes* saisiront ce prix de la vocation céleste de Dieu en Jésus-Christ ; et si je ne me joins pas à elles, mon humiliation et ma punition finale n'en seront que plus grandes, parce que le prix était devant moi et que je l'ai méprisé.

**835** Comme je l'ai déjà exposé, aucun péché, dans toute la Bible, n'est davantage livré au mépris des hommes que celui d'Ésaü. Il avait en perspective un droit d'aînesse et, en lien avec ce droit d'aînesse, la bénédiction prophétique de son père. Mais c'étaient là des choses à venir, dont l'arrivée pouvait tarder longtemps, tandis qu'il ressentait le besoin pressant d'apaiser l'appétit de son corps. Il aurait pu se trouver dans la lignée par laquelle le Christ est venu dans le monde ; mais le Christ ne venait pas encore de sitôt, – en effet, il ne vint pas avant environ dix-sept siècles. Ésaü vendit son droit d'aînesse pour un plat de lentilles.

**836** Le Nouveau Testament appelle « *profane* » *\* celui \** » qui, pour un mets, vendit son droit d'aînesse » , et ajoute : *\* » Vous savez que, plus tard, voulant obtenir la bénédiction, il fut rejeté » (Hébreux 12.16-17). La bénédiction de son père, qui reposait sur lui comme héritier du droit d'aînesse, aurait beaucoup contribué à sa prospérité temporelle ; mais après avoir vendu ce droit, il ne pouvait plus hériter de cette bénédiction. L'acte avait été commis longtemps auparavant. Il n'y avait plus de place pour un changement. Il obtint un plat de lentilles, mais il perdit une double part des biens de son père et la place d'honneur dans la famille. Isaac ne voulait pas reporter sur Ésaü la bénédiction du droit d'aînesse qu'il avait prononcée sur Jacob. Il avait, à mon avis, compris qu'Ésaü ne recherchait qu'un avantage temporel\*.*

**837** On ne pourrait dépeindre un contraste plus grand que celui entre la conduite d'Ésaü et celle de Moïse, dont le même auteur de l'épître aux Hébreux écrit : « *C'est par la foi que Moïse, devenu grand, refusa d'être appelé fils de la fille de Pharaon ... regardant l'opprobre de Christ comme une richesse plus grande que les trésors de l'Égypte* », qui étaient déposés à ses pieds pour son plaisir (Hébreux 11.24-26). Imaginez ! Ce Moïse raffiné, instruit dans toute la sagesse des Égyptiens, fils de la fille du roi ! Il se détourne de tout et se range du côté des *esclaves des Égyptiens* ! Quel fanatique ! Il guette la venue d'un Christ et sacrifie le monde entier pour ce Christ, quinze cents ans avant que le Christ ne vienne !

**838** Et que feront les femmes de notre temps ? Diront-elles : « La perspective est trop lointaine pour m'attirer. Si je pouvais voir que, par un grand engagement et beaucoup de renoncement à soi, quelque chose de valable puisse être accompli *de mon vivant*, ce serait autre chose. Mais le peu que je peux faire pour hâter l'évangélisation du monde et la venue du Christ ne changera rien. Je n'ai aucune envie d'enseigner, de prêcher ou de prier en public. Je ne veux pas faire partie de ceux qui annoncent toujours que le Christ revient, et puis il ne vient jamais. Ce sont des personnages ridicules. Je ne peux pas me joindre à eux. « De telles personnes » ne regardent pas l'opprobre de Christ comme une richesse plus grande que les trésors de l'Égypte ».

« *Que feront les femmes de notre temps ? Diront-elles : "La perspective est trop lointaine pour m'attirer ?" »*

**839** À quel groupe appartiendrons-nous ? C'est la question à laquelle chacune de nous, femmes, doit répondre. L'indécision n'est d'aucune utilité en cette matière. Une grande promesse et une grande prophétie – la plus grande de toute la Bible – sont placées devant nous, femmes. Il n'y a pas d'échappatoire ; nous devons soit choisir ce qui, considéré du point de vue le plus élevé, est le meilleur possible, soit nous montrer des Ésaü. Dieu a placé notre foi devant ce défi. Allons-nous mépriser notre droit d'aînesse ? À Dieu ne plaise !

---

**De la Genèse à l'Apocalypse**, Katharine C. Bushnell offre une étude approfondie de (presque) chaque passage biblique qui traite des femmes. En linguiste spécialiste de l'hébreu et du grec, elle étudie les textes dans leurs langues originales et dans leur contexte historique, et découvre ainsi des aperçus que les traducteurs de la Bible ont parfois obscurcis. Le livre est né des efforts que Bushnell a menés toute sa vie en faveur de réformes sociales au nom des femmes, au cours desquels elle a observé des liens entre le statut des femmes et des malentendus sur l'Écriture sainte. Les chercheurs s'appuient sur son œuvre pionnière depuis sa première publication en 1921 et la considèrent comme l'une des meilleures approches, embrassant toute la Bible, de la question du rôle de la femme dans l'Église, dans la famille et dans la société.

**Réveille-toi, Ève — car le ciel va bientôt venir sur toi !**

**Katharine C. Bushnell (1855-1946)** était une servante de Dieu courageuse et douée, qui avait fait du verset « Je puis tout par celui qui me fortifie » la devise de sa vie. Elle était médecin, missionnaire, réformatrice, auteure et oratrice, ainsi qu'une érudite brillante et originale, qui parlait sept langues et maîtrisait le grec ancien et l'hébreu. Bushnell quitta la médecine pour faire ce qu'elle considérait comme un travail encore plus important, à savoir changer les conditions de vie avilissantes des êtres humains, en assumant un rôle dirigeant dans la Women's Christian Temperance Union (WCTU) du mouvement des femmes du XIXe siècle. La position biblique des femmes était d'une grande importance pour Bushnell, car elle était parvenue à la conclusion que des erreurs de traduction étaient responsables de l'assujettissement social et spirituel des femmes. En 1896, elle quitta la WCTU pour consacrer les années qui lui restaient à écrire et à transmettre la vérité biblique de l'intention originelle et inchangée de Dieu : la pleine égalité des femmes.



**Livre de lecture et d'étude en 100 leçons + espace pour les notes**

ISBN 978-3-94447-225-6 (RVB)

ISBN 978-3-86269-206-4 (VKW)

---

**Notes**

1. En raison de la longueur des expressions « Ancien Testament » et « Nouveau Testament », AT désigne dans la suite de ces leçons la première et NT la seconde, tandis que la majuscule M. renvoie l'élève à la leçon marginale d'un verset dans les deux.
2. Le traitement de Dina par Hamor, parmi ces premiers Héviens, signifiait véritablement un mariage. Que Jacob ait eu d'autres filles, nous le savons par Genèse 46.7.
3. *The Herods*, p. 15
4. Le Talmud contient « pas moins de quarante » citations de Ben Sira – *Lange's Commentaries*, Apocryphes, p. 276.